

LE ROVE

BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION

avril 2019

infos



SOMMAIRE

LE MOT DU MAIRE	3	COMITE DES FETES	22-23	CHRONIQUES DU ROVE	38-39
PARC MARIN	4-7	TRAVAUX	24-27	VIE DU ROVE	40
JEUNESSE	8-11	POLICE MUNICIPALE	28	CULTURE-MEDIATHEQUE	46-49
VIE SCOLAIRE	12-15	LOISIRS	29	SPORTS ET LOISIRS	50-51
VIE DU ROVE	16-19	ENVIRONNEMENT	30-35	TRANSPORTS	52-53
OMAS	20-21	VIE DU ROVE	36-37	INFOS PRATIQUES	54-58

**SUIVEZ L'ACTUALITÉ MUNICIPALE
EN VOUS CONNECTANT**
sur le site Internet **www.lerove.fr**
et sur **la page Facebook Le Rove infos**



Retrouvez des centaines de photos et de vidéos à partager, l'agenda des manifestations, les informations utiles...

Un bulletin municipal avec plus d'interactivité grâce au flashcode QR !

Si vous voyez ce logo au bas d'un article, scannez-le à l'aide de votre smartphone avec une application lecteur de code QR pour voir plus d'infos !



LE MOT DU MAIRE

La revue municipale Le Rove infos que vous avez en main vous a été distribuée par les élus. Elle retrace l'intense actualité locale de l'année écoulée et celle en cours. Elle vient en complément de notre site internet et de notre page facebook avec lesquels nous nous efforçons de vous informer au mieux. Notre village évolue. Il se modernise. Il se développe. Il se tourne vers l'avenir mais toujours avec la ferme volonté de rester un village à taille humaine.

Avec une population de 5168 habitants nous restons le plus petit village de la Côte Bleue.

Avec les élus de ma majorité, nous travaillons au quotidien pour assurer à notre population et à notre jeunesse le meilleur cadre de vie possible. Nous sommes un village envié car nous avons fait le choix de mener une politique municipale forte en matière d'environnement, de social et de développement dans l'intérêt de notre population.

A l'heure où le gouvernement et sa majorité parlementaire mènent une politique de régression sociale sans précédent passant par le pillage du budget des communes et de ses habitants, notre commune a pris au contraire le choix de poursuivre sa politique de progrès pour ses administrés.

2019 sera une année décisive pour la modernisation de notre commune.

D'importants travaux ont commencé et vont se poursuivre dans les mois qui viennent.

Les réalisations en matière d'investissement sont importantes. Grâce à une bonne gestion de nos finances et avec l'aide du conseil départemental, ce sont deux millions d'euros d'investissement qui vont être réalisés sur la commune. Les travaux de la RD568 dans la traversée du village ont débuté par le changement de la conduite d'eau potable et 70 branchements, ainsi que des travaux de réseaux et d'assainissement. Cette opération va durer jusqu'au mois d'octobre. Les travaux de la Rd568 et de ses accotements, ainsi que l'éclairage public pourront ensuite débuter.

Le montant des travaux s'élève à plusieurs millions d'euros répartis à trois collectivités : la Métropole Aix-Marseille Provence pour les abords et le pluvial, le conseil départemental pour la route et la commune pour l'éclairage public et les espaces verts. Je vous ai déjà informé à plusieurs reprises de ce projet. Le démarrage de ces travaux a été à maintes reprises repoussé. J'ai saisi la nouvelle présidente de la Métropole également présidente du Conseil Départemental, Mme Martine Vassal, pour faire avancer ce dossier. Il a été acté l'appel d'offres pour la maîtrise d'œuvre et le dossier de consultation des entreprises (DCE) pour le mois de juin 2019.

Directeur de la publication : Georges Rosso
Rédaction, conception, réalisation : Mairie du Rove
Service Communication
Impression : C.C.I. Imprimerie

Je ne peux pas retracer dans cet édito la totalité des travaux mais je vous invite à lire les pages intérieures qui relatent les principaux chantiers sur la commune en cours et à venir.

Tout cela a un coût important mais comme je l'ai déclaré au cours des différentes réunions de préparation du budget communal, il n'y aura pas d'augmentation des taxes communales d'imposition et nous n'emprunterons pas. Le conseil municipal l'a approuvé dans sa séance du 14 mars dernier. Nous récoltons les fruits d'une gestion saine et équilibrée conduite sous ma présidence depuis plusieurs mandats.

Malgré le fait que nous soyons un village, notre vie locale et associative est intense. J'ai à cœur que cela se poursuive. Notre commune est intégrée à la métropole qui est effective depuis le 1^{er} janvier 2016. 92 communes en font partie représentant 1 million 83 mille habitants. Le devenir de notre commune au sein de la métropole est ma priorité. C'est la raison pour laquelle j'ai accepté de poursuivre la mission que m'a confié la présidente de la Métropole en ma qualité de Vice-président où j'ai la délégation de la concertation territoriale et la proximité ainsi que la responsabilité de la conférence métropolitaine des maires.

Comme vous le voyez, tous ces sujets annoncent une année 2019 bien remplie.

Enfin, un des événements majeurs de cette année sera les élections européennes le 26 mai prochain.

L'enjeu de ce scrutin est capital. La place des communes dans la politique européenne doit être défendue quelle que soit leur taille, par la France, dans le nouveau cadre financier pluriannuel de l'Europe. La politique c'est le moyen par lequel nous réfléchissons et nous agissons ensemble.

Car j'ai la conviction que si nous voulons vraiment défendre les intérêts de notre population et de notre commune, nous devons avoir en commun cette soif de combattre les injustices et les inégalités, cette volonté d'un monde meilleur où l'on place l'humain d'abord, l'Europe des gens et pas l'Europe de l'argent. Voilà le sens de mon engagement. Et j'espère pouvoir compter sur votre soutien.

Votre bien dévoué
Georges Rosso
Vice-président de la Métropole
Aix-Marseille Provence
Chevalier de la Légion d'Honneur



LE PARC MARIN DE LA COTE BLEUE INSCRIT SUR LA LISTE VERTE INTERNATIONALE DES AIRES PROTEGEES DE L'UNION INTERNATIONALE POUR LA CONSERVATION DE LA NATURE (UICN)

Une reconnaissance mondiale exceptionnelle qui fait du Parc Marin de la Côte Bleue le 39^{ème} site mondial classé sur la Liste Verte, première norme mondiale valorisant les pratiques exemplaires dans les aires protégées.

Le 27 novembre 2018 s'est tenue en Egypte la Conférence des Nations Unies sur la Biodiversité (COP14).

A cette occasion l'UICN (Union Internationale pour la Conservation de la Nature) a annoncé l'inscription de 15 nouveaux sites sur la Liste Verte, première norme mondiale valorisant les pratiques exemplaires dans les aires protégées.

Parmi les 5 sites français retenus cette année, le Parc Marin de la Côte Bleue vient compléter les listes des sites reconnus internationalement pour la qualité de leur gestion.

Le Directeur du Parc Marin, M. Frédéric Bachet, s'est vu remettre le diplôme lors d'une cérémonie le 11 décembre dernier au siège de l'UICN France au Musée de l'Homme à Paris.

Cette inscription vient récompenser le travail de plus de 35 ans de gestion d'une structure atypique portée par une volonté commune de préserver un patrimoine multiple : environnemental, culturel et historique.

Cette inscription validée pour une période de 5 ans, engage le Parc dans une démarche d'amélioration continue de sa gestion et de coopération avec le réseau des aires protégées inscrites ou candidates à la Liste Verte.



Le prochain rendez-vous sera en 2020 à Marseille pour le Congrès mondial de la nature organisé par l'UICN international. Il rassemblera quelques 15.000 participants du monde entier.

LA LISTE VERTE DE L'UICN

L'UICN est la plus importante organisation internationale sur le thème de l'environnement. Fondée en 1948 en France, elle est présente dans 160 pays et réunit plusieurs Etats et agences gouvernementales. En 2014, elle lance la liste verte des aires protégées qui a pour objectif de promouvoir une approche positive de la conservation et vise à reconnaître, encourager, et valoriser les succès obtenus par les gestionnaires d'aires protégées.

Elle mesure l'efficacité des aires protégées, récompense les meilleurs sites et incite les sites du monde entier à améliorer leur gestion. Les sites présents sur la Liste Verte sont certifiés comme étant gérés efficacement et gouvernés de façon équitable, avec un impact positif sur les populations et la nature.

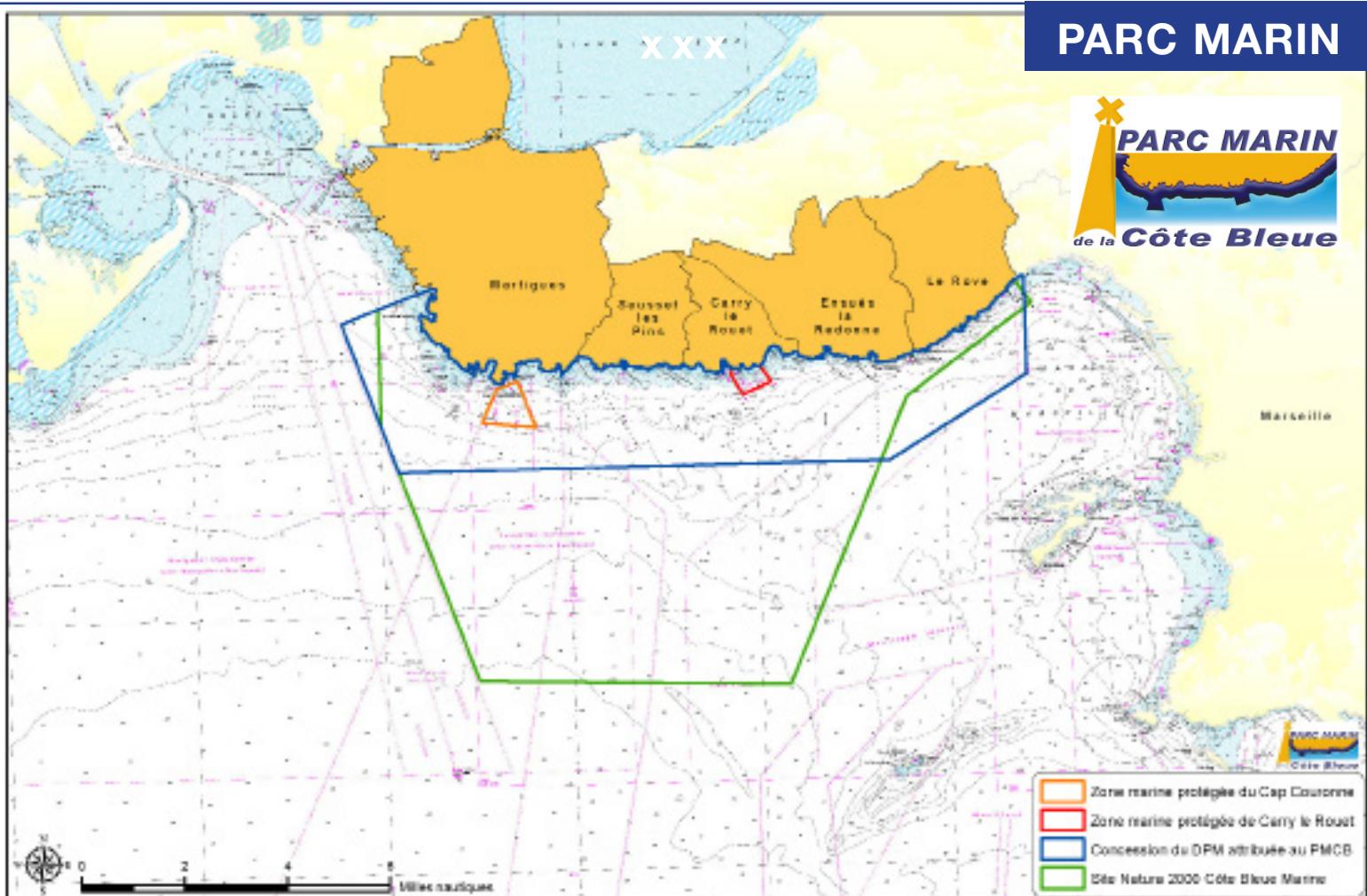
Cette année le label a été attribué à 14 autres aires protégées en France, Egypte, Kenya, Liban, Mexique, Pérou et aux Emirats Arabes Unis. La Liste Verte comporte actuellement 39 sites dans 12 pays. La France est le pays accueillant le plus de sites sur la Liste Verte de l'UICN.

UNE CONFERENCE LE 4 OCTOBRE 2019

La municipalité du Rove organise une conférence sur le Parc Marin de la Côte Bleue et la Liste Verte des Aires Protégées le vendredi 4 octobre 2019 à 18h à la salle des fêtes.

Monsieur le Maire remettra à cette occasion la médaille de la Ville à Frédéric Bachet, directeur du Parc Marin.





LE PARC MARIN DE LA COTE BLEUE

Créé en 1983, le Parc Marin de la Côte Bleue s'étend sur 19 000 ha en mer devant la Côte Bleue et abrite une richesse sous-marine importante et le plus grand herbier de Posidonie des Bouches-du-Rhône. Cette structure unique en France regroupe la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, le Département des Bouches-du-Rhône, les communes de la Côte Bleue (Le Rove, Ensuès-la-Redonne, Carry-le-Rouet, Sausset-les-Pins, Martigues) ainsi que les organisations professionnelles de la pêche de Martigues et Marseille.

A l'origine de sa création, le maire du Rove, M. Georges Rosso, salue cette reconnaissance mondiale « La défense de l'environnement est un combat permanent qui à force de détermination porte ses fruits. Cela s'est confirmé pour notre commune avec la reconnaissance de notre site classé en 2013 par la DREAL après quarante années de combat. L'inscription du Parc Marin de la Côte bleue parmi la Liste Verte des aires protégées constitue une reconnaissance internationale avec seulement 39 sites répartis dans le monde entier.

L'*histoire a débuté en 1981 lorsque avec Georges Cristiani actuel président de l'Union des Maires et à l'époque chargé de mission du président du conseil régional, nous avons décidé de créer le parc marin qui comprenait alors quatre communes : Le Rove, Ensuès-la-Redonne, Carry-le-Rouet, Sausset-les-Pins. Martigues s'y est greffé en 1996. Plus tard, le parc marin est devenu un syndicat mixte comprenant le conseil régional, le conseil départemental et les cinq communes de la Côte Bleue. C'est à mon initiative que nous avons créé en 1984 les classes de mer qui ont profité depuis à plusieurs milliers d'enfants. J'en suis particulièrement fier car la jeunesse doit tenir un rôle majeur pour la préservation de notre environnement et elle s'y emploie ici de la plus belle des manières dès le plus jeune âge. Car j'ai l'intime conviction qu'il n'y a rien de plus riche que l'environnement* » nous confie Georges Rosso.



POINTS FORTS DE LA CANDIDATURE DU PARC MARIN DE LA COTE BLEUE DANS LE PILIER 3 (GESTION EFFICACE) ET LE PILIER 4 (CONSERVATION REUSSIE) DE LA LISTE VERTE



- Par rapport aux moyens du syndicat mixte, la part consacrée à la présence sur le terrain et à la surveillance est très importante. D'après les chiffres dont on dispose dans les aires marines protégées, les 2 réserves de la Côte Bleue apparaissent parmi les mieux surveillées en Méditerranée. Ce sont 2.500 heures par an qui y sont consacrées, tous les jours de l'année, et également la nuit. Cet effort est visible et bien perçu par les usagers et le public.

- Le Parc a mis en œuvre une gestion adaptive, qui tient compte des usages et des enjeux prioritaires pour le milieu marin. C'est ce qui a conduit à modifier les programmes initiaux de récifs artificiels, afin de pouvoir immerger des obstacles au chalutage illégal dans la bande côtière. Il s'agissait de répondre à des enjeux forts liés à la préservation des herbiers de Posidonie fortement endommagés et en même temps permettre à la pêche aux petits métiers infiniment plus sélective et sans impact pour les herbiers de se maintenir dans les ports de la Côte Bleue.

- Et aussi une gestion qui tente d'anticiper les évolutions des usages en mer avec par exemple en 2016 la réglementation du mouillage des bateaux de plus de 20 mètres comme les yachts de luxe, qui sont encore peu présents devant la côte Bleue mais qui apportent devant le littoral du reste de la région des dégradations des fonds importantes sans qu'on y trouve beaucoup de solutions.

- Ces éléments déterminants de la gestion sont appuyés par une connaissance du milieu

marin permise par différentes études. L'équipe du Parc Marin est également depuis l'origine attentive à développer des suivis scientifiques afin de justifier les reconductions des réserves et pouvoir suivre l'état du milieu marin. Suivis de fréquentation, de la température dans les réserves, des herbiers, du corail rouge, des espèces patrimoniales (Mérou, Corb, Grande Nacre), des espèces témoin du changement climatique,... ainsi que de nombreux protocoles de suivi des peuplements de poissons qui ont permis de décrire au plan scientifique l'effet-réserve. Certains de ces suivis ont plus de 20 ans et constituent des séries longues d'observation du milieu marin d'un grand intérêt.

- Dans les réserves, le repeuplement permet de constater, pour la plupart des espèces de poissons, des densités et des tailles moyennes plus importantes qu'à l'extérieur, ainsi qu'une plus grande probabilité de rencontre d'espèces rares ou patrimoniales.

- Les suivis par pêches standardisées dans la réserve du Cap-Couronne ont permis de constater que le poids moyen des poissons capturés a été multiplié par 2.4 depuis le point zéro de 1995, et que le poids total des captures au cours des campagnes qui ont lieu tous les 3 ans a été multiplié par 5.

- Plus directement, l'effet-réserve est également visible par les baigneurs qui fréquentent la réserve de Carry, qui peuvent facilement approcher des poissons plus nombreux et plus gros qu'à l'extérieur.

- Le programme BIOMEX, réalisé sur 5 réserves de Méditerranée, dont celle de Carry, a permis de mettre en évidence que les réserves permettent un repeuplement à leur périphérie par exportation de poissons adultes, juvéniles, mais aussi de larves. Les réserves jouent donc un rôle en faveur des ressources de pêche, mais aussi de la biodiversité en permettant la reproduction d'espèces qui changent de sexe à l'âge adulte ou qui sont très pêchées et très rares à l'extérieur.

- Autre élément enfin qui joue un rôle important et même primordial en faveur de la protection des fonds marins, c'est l'évolution en balisage écologique de toutes les bouées installées par les communes dans la bande côtière des 300 mètres, sous l'impulsion du Parc Marin de 2014 à 2016. C'était la principale cause de dégradation de l'herbier de Posidonie de la Côte Bleue ; on estime que c'était chaque année entre 5 et 10 m² d'herbiers qui étaient endommagés pour chaque bouée, à cause des corps-morts et des chaînes en contact avec le fond.



35 ANS DE CLASSES DE MER ! 1984-2019

Instaurées en 1984 à l'initiative du maire du Rove Georges ROSSO (un an seulement après la création du Parc Marin de la Côte bleue), les classes de mer célèbrent cette année leur 35^{ème} anniversaire. Au Rove (et ailleurs), elles ont permis à plusieurs milliers d'enfants de découvrir le milieu marin et forestier de notre territoire. Une rétrospective des 35 années de classe de mer sera présentée le 4 octobre 2019 à la salle des fêtes du Rove dans le cadre de la conférence sur le Parc Marin et la Liste Verte des aires protégées.



SORTIE OFFERTE PAR LA MUNICIPALITE

80 ADOS A PORTAVVENTURA LES 11 ET 12 AVRIL UN SEJOUR DE REVE POUR LES JEUNES ROVENAINS



Pour la 33^{ème} année consécutive, les jeunes du Rove vont bénéficier d'une sortie annuelle gratuite offerte par la municipalité (cf tableau ci-contre).



Pour 2019, c'est au parc d'attractions espagnol PORTAVVENTURA (pour la 11^{ème} fois) que les ados vont séjourner les 11 et 12 avril prochain. Rappelons que cette sortie a été choisie par les jeunes lors d'une

réunion avec le maire le 30 janvier dernier.

La sortie à PortAventura est prévue les 11 et 12 avril 2019. Elle s'adresse aux jeunes domiciliés sur la commune du Rove, âgés de 15 ans dans l'année jusqu'à 17 ans révolus (nés entre le 13 Avril 2001 et le 31 décembre 2004).

Le séjour est entièrement gratuit pour les participants. Tous les frais (transport, hébergement, restauration, billetterie) sont pris en charge par la municipalité.

Les participants sont encadrés par des adultes (personnel communal)

**DEPART EN CARS DANS LA NUIT DU MERCREDI AU JEUDI A 00H30
RENDEZ-VOUS AU GRAND PARKING DE L'ECOLE (COTE CRECHE).**

Pour rappel, chaque année, la municipalité du Rove offre un séjour gratuit aux jeunes de la commune. Depuis sa mise en place en 1987, les destinations ont été variées.

HISTORIQUE DES SORTIES

- **De 1987 à 2002** : journée au ski à la STATION DES ORRES
- **2003/2004** : week-end à ANCELLE
- **2005/2006/2007** : journée au parc d'attractions DISNEYLAND Paris
- **2008/2009** : 2 jours et 1 nuit au parc d'attractions PORTAVVENTURA (Espagne)
- **2010** : 2 jours et 1 nuit au parc d'attractions GARDALAND (Italie)
- **2011 à 2018** : 2 jours et 1 nuit au parc d'attractions PORTAVVENTURA (Espagne)



LES VACANCES AU CENTRE AERE POUR LES ROVENAINS DE 4 A 16 ANS

Chaque vacance scolaire (sauf Noël), avec l'ouverture de son centre aéré, la municipalité propose aux familles rovenaines une activité quotidienne à leurs enfants sur une amplitude horaire à la journée (8h15-17h). Le Maire engage d'importants moyens financiers et humains pour le bon fonctionnement du centre et l'épanouissement des enfants.

Le succès du centre aéré du Rove ne se dément pas d'année en année. Réputé pour la diversité et la richesse de ses activités, la qualité de son accueil et ses tarifs avantageux, le centre affiche généralement complet.

Pour les petites vacances (Hiver, Printemps, Toussaint) le centre se déroule au gymnase municipal « Blaise Gouiran ». Il accueille les enfants de 4 à 14 ans du lundi au vendredi de 8h15 à 17h. Les enfants sont répartis par groupe selon leur âge : groupe de 8 pour les 4/6 ans et groupe de 10 à 12 pour les plus de 6 ans.

La municipalité propose un large choix d'activités sur place ainsi que des sorties : aires de jeux couvertes, accrobranches, bowling, lasergame, etc, selon les conditions météorologiques.

Pour les grandes vacances, le centre accueille les 4-13 ans à l'école élémentaire et les 13-16 ans au gymnase municipal « Blaise Gouiran » de 8h15 à 17h du lundi au vendredi.

La municipalité propose de nombreuses activités et sorties : kayak, bouée tractée, accrobranches, goolfy, laser game, poney, voile, bowling, sortie mer... selon les âges.

Les enfants sont placés sous la direction de Jacky Hoellerer et encadrés par des moniteurs et animateurs Bafa recrutés par la municipalité. La restauration est assurée par le personnel communal au restaurant scolaire.

La session de Printemps se déroulera du 8 au 19 avril 2019.

Vacances d'été 2019

Le centre aéré ouvrira ses portes le 8 juillet 2019 jusqu'au 23 août pour les enfants et adolescents de 4 à 16 ans. Les inscriptions pour les mois de juillet et d'août se tiendront en mairie : du 11 juin au 14 juin de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30. Puis du 1 juillet au 5 juillet pour le mois d'août. Places limitées.

Vacances de Toussaint 2019

Le centre aéré ouvrira ses portes du 21 octobre au 31 octobre 2019 pour les enfants et adolescents de 4 à 14 ans. Les inscriptions se tiendront en mairie : du 30 septembre au 4 octobre de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30. Places limitées.

Modalités d'inscriptions et renseignements en mairie ou sur le site internet de la mairie

Plus d'infos au 04.91.46.80.00 ou auprès du directeur du centre au 06.77.04.67.86.



SORTIE SCOLAIRE

LES ELEVES DES CLASSES DE CM2 S'ECLATENT EN CLASSE DE NEIGE ET RESISTANCE

66 élèves des classes de CM2 de l'école élémentaire du Rove ont participé du 4 au 8 mars à un séjour au ski dans le Vercors. Cette sortie qui a été financée à 50% par la municipalité du Rove s'inscrivait dans le cadre du projet scolaire « Classe de Neige et Résistance ». Les enfants accompagnés de trois professeurs (Mmes Bonnery, Scotto et Gondran) ont séjourné à Autrans pendant cinq jours profitant d'un programme riche et complet. La bonne humeur était toujours au rendez-vous comme l'ont confié les professeurs. "On ne voit que des beaux sourires sur le visage des enfants !"

« Les élèves ont bien progressé en ski. Des enfants qui n'en avaient jamais fait descendent désormais les pistes vertes et utilisent le téléski. D'autres dévalent les noires. » L'atelier résistance a passionné tous les groupes. Les enfants ont travaillé avec enthousiasme. Ils sont maintenant incollables sur le thème de la résistance, ils ont même appris à déchiffrer les messages codés de l'époque.

« Nous avons visité le village de Vassieux en Vercors où nous avons pu voir les restes de planeurs datant de la seconde guerre mondiale, la nécropole de la résistance, le mémorial, la grotte de la Luire, ancien hôpital caché des résistants.

Puis le village de la Chapelle en Vercors où l'émotion était présente avec la visite de la cour des fusillés. »

La randonnée en raquettes a permis la découverte de la faune et de la flore à travers de magnifiques paysages : empreintes d'animaux, fourmilières, pommes de pins mangées par divers animaux, différence entre les feuillus et les résineux... Tout cela en mode trappeurs !

Veillées avec soirée boum, jeux, ont également rythmé le séjour. Les enfants sont rentrés marqués par des souvenirs heureux impérissables et des étoiles plein les yeux.

Chaque soir, pour le plus grand plaisir des parents, la page facebook Le Rove infos transmettait le compte-rendu et de nombreuses photos de la journée écoulée.



JEUNESSE



« Crédation en cours » ou quand les artistes investissent l'école

LES CM2 PARTICIPENT A UN PROJET NATIONAL D'ART CONTEMPORAIN

« Ecouter l'espace », un projet de Clarissa Baumann et Olavo Vianna
Atelier Medicis 2018/2019

Les 54 élèves des classes de CM2a (Mme Bonnery) et de CM2b (Mme Gondran) de l'école du Rove participent depuis le 25 février à la 3^{ème} édition du projet artistique « Crédation en Cours ». Il s'agit d'un programme national de soutien à l'émergence artistique porté par l'Etablissement Public de Coopération Culturelle. Les Ateliers Médicis, avec le soutien du ministère de la Culture et en partenariat avec le ministère de l'Education Nationale. Ce dispositif est un moyen de créer de nouveaux ponts entre la culture et les élèves. Il permet de croiser les enjeux de transmission auprès des élèves, de présence de la culture sur tout le territoire et notamment dans les écoles les plus éloignées de l'offre culturelle et également de soutien et d'accompagnement à l'insertion professionnelle des jeunes artistes.

Ce projet se déploie dans chacun des 101 départements français et, pour les Bouches-du-Rhône, cette année, c'est l'école François Bessou, la seule école du département à avoir été sélectionnée pour accueillir deux artistes en résidence de création durant 20 jours.

Ainsi Clarissa Baumann et Olavo Viana ont imaginé « Ecouter l'espace », un projet axé sur les relations entre le corps et l'espace. Apprendre à écouter l'espace, découvrir son paysage sonore, déambuler dans des lieux connus en prenant en compte les sons, le silence, les lumières... Appréhender le mesurage des objets quotidiens. Tel est le but recherché. Il s'agira d'éveiller une écoute sensible aux espaces quotidiens environnants (la salle de classe, l'école, la rue, la ville) et leurs caractéristiques au travers de dynamiques, de jeux, de perception corporelle et d'interventions dans le paysage. En réactivant certains énoncés de performances classiques dans l'univers de l'art, les élèves et les artistes s'interrogeront sur les formes d'organisation des espaces et leurs relations avec eux.

Ce projet se déroule au sein du groupe scolaire et en partie à la médiathèque municipale René Blanc. Les artistes ont déjà fait plusieurs interventions avec ces classes qui vont se poursuivre jusqu'au mois de mai. Cette rencontre exceptionnelle entre artistes et élèves fera l'objet



de plusieurs restitutions dont une restitution publique le 18 mai de 9h à 12h à la médiathèque municipale. Elle donnera lieu également à une « exposition » au sein de la médiathèque qui présentera le projet artistique en cours et son avancée. Elle proposera une table thématique ainsi que des documents et vidéos montrant les différentes influences artistiques en lien avec ce projet. Elle présentera le travail des élèves en cours grâce à une série de photos prises lors des ateliers et quelques exemples de productions réalisées. Elle sera l'occasion de sensibiliser le grand public sur ce projet avant la restitution du 18 mai où les élèves auront le plaisir de montrer leurs travaux et le résultat de cette expérience fort enrichissante de cette rencontre avec des artistes au sein même de leur établissement.

LES ARTISTES

OLAVO VIANNA

Olavo Vianna, artiste-musicien né à Niterói (Brésil, 1981), enquête sur les relations entre la musique, le son, les arts plastiques, vivants et l'audiovisuel. Il est diplômé en licence de l'École de Musique de l'Université Fédérale de Rio de Janeiro (EM-UFRJ), et en Master en musicologie par l'Université Paris VIII. Il s'intéresse aux phénomènes d'appropriation et de réutilisation dans la musique, et pratique une méthode de bricolage qui emboîte codes et objets créant ainsi des instruments-réseaux, des outils personnels et uniques dédiés à des compositions, des installations ou des performances. Une autre caractéristique de son travail est l'usage décalé d'objets quotidiens pour créer du sonore, ainsi que l'actualisation d'objets banals par des jeux sonores improbables, associant en trompe-l'œil des gestes fonctionnels à des processus musicaux diversifiés. Son œuvre a été produite dans plusieurs festivals et expositions en Europe et en Amérique du Sud.



CLARISSA BAUMANN

Diplômé(e) de ENSBA (École Nationale Supérieure des Beaux-Arts) - Paris
Influencée par une formation à l'École de Dessin Industriel de Rio de Janeiro et aux Beaux-Arts de Paris, la pratique de Clarissa Pereira Baumann traverse multiples disciplines (chorégraphie, son, poésie, langage) en créant des dialogues entre le corps, l'architecture et la mémoire. Elle s'intéresse aux mécanismes d'organisation du quotidien et au potentiel poétique provoqué par le décalage des événements ordinaires.

NOUS, LES BOTS

Le futur vu et raconté par les (chat)bots

Le bot qui parlait tout seul. Explorateur de mondes parallèles



Dans le cadre du volet d'éducation artistique et culturelle (EAC) de Lecture par nature portant sur la thématique « Demain, imaginons des mondes » et d'un partenariat entre la Métropole Aix-Marseille-Provence et la municipalité du Rove, un projet d'ateliers de création littéraire numérique porté par la médiathèque municipale René Blanc a été proposé dès la rentrée scolaire 2018 à la classe de CM2 b de Mme Hélène Gondran de l'école élémentaire.

Priorité du ministère de la Culture et du ministère de l'Éducation Nationale, l'objectif du parcours EAC est de sensibiliser les élèves à l'art et à la culture en leur permettant de rencontrer un artiste, de découvrir une pratique artistique, et d'acquérir des connaissances dès leur plus jeune âge sur le temps scolaire. « Nous les bots – le futur vu et raconté par les (chat)bots », proposé par l'association Peuple et Culture Marseille, est un projet original où les jeunes participants ont été invités à se mettre dans la peau d'un bot et à imaginer leur monde du futur. Il s'agit d'abord d'un travail littéraire qui est proposé dans le cadre de ces ateliers mais c'est également une occasion de découvrir et de comprendre

la logique de fonctionnement d'un bot*, outil omniprésent aujourd'hui sur internet et les messageries instantanées.

Un parcours EAC complet découpé en 4 temps a été proposé aux élèves avec des sessions à la médiathèque et une sélection bibliographique sur la thématique du futur préparée par les bibliothécaires. Mais c'est la phase de la pratique artistique qui a donné toute l'ampleur à ce projet et enthousiasmé les enfants. Une occasion pour eux de rencontrer un écrivain et une designer interactive puis de laisser libre cours à leur imagination lors d'ateliers d'écriture. Durant trois séances les élèves se sont rendus à la médiathèque pour imaginer et inventer le monde de demain. Accompagné de l'écrivain Cédric Fabre, chacun des six groupes a créé son monde, son environnement et son personnage. Chaque personnage est alors parti explorer le monde de l'autre, les mondes se sont rencontrés. Le résultat final en a été la création d'un monde commun où un bot généreraient des phrases empruntées aux six mondes. Des phrases souvent drôles et improbables. Ce travail collectif a été enrichissant pour les enfants et la morale qu'ils en ont tirée est « même si chacun était

différent, nous pouvions travailler ensemble et comprendre l'autre ».

Afin de valoriser ce formidable travail et l'enthousiasme des élèves pour ce projet, une restitution a eu lieu le 7 février dernier à la médiathèque*. Devant leur famille, les enfants ont présenté leur travail au travers d'une projection de films, de photos, d'une exposition de leur production de textes, dessins et éléments de travail préparatoire et surtout d'une superbe mise en scène. Ils ont su s'approprier ce projet et le faire vivre.

*Nous les bots, a également été présenté le 19 janvier 2019 à la Médiathèque La Passerelle de Vitrolles.

Pour découvrir l'ensemble du projet : rendez-vous sur : <https://nouslesbots.com/>



Classe Pétanque pour les CM1 et CM2 au boulodrome municipal



Dans le cadre des apprentissages scolaires en Éducation Physique et Sportive (EPS), cinq classes de cycle 3* (CM1 et CM2) du groupe scolaire François Bessou se sont engagées dans un projet Pétanque grâce au soutien de la municipalité. Le Maire de la commune, Georges Rosso, a immédiatement donné son aval et mis à disposition le boulodrome municipal couvert situé à proximité de l'école, entre le 26 février et le 4 avril selon la volonté des enseignants. Au total, ce sont près de 130 élèves qui participent à ce projet mettant en œuvre motricité, adresse, réflexion et respect de règles de sécurité

strictes. Les classes étaient réparties les mardi et jeudi après-midi et ont partagé le terrain de jeu avec les boulistes. Les élèves des classes de Mme Gondran et Mme Bonnery ont eu la visite surprise de monsieur le maire venu les saluer et les encourager.

A noter que ce dernier a engagé d'importants travaux au boulodrome avec le renouvellement du réseau pluvial et d'assainissement ainsi que la réfection complète du terrain de jeu sur une superficie de 1300 m² (62ml x 21ml) qui comprend 20 jeux.

Les travaux qui se feront au printemps permettront aux enfants et aux licenciés des trois associations boulistes du Rove d'évoluer dans des conditions optimales.

*les classes concernées sont : Mme Gianazza (cm1b), Mme Gondran (cm2b), Mme Bonnery (cm2a), Mme Scotto (cm1 / cm2), M. Guevara (cm1a)



LE CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS



Le 10 décembre dernier s'est tenu en mairie «de conseil municipal des jeunes».

62 élèves des classes de CM1 du groupe scolaire du Rove accompagnés de leurs professeurs, David Guevara et Laetitia Gianazzi, sont venus à la rencontre de monsieur le maire, Georges Rosso. Le premier magistrat, entouré d'adjointes et d'adjoints (M. Gérard Guissani, premier adjoint, Mme Viviane Rosso, Mme Jeanne Cortes, Mme Nicole Desmats, M. Montalban) a reçu les écoliers dans la salle du conseil municipal. Ce «conseil municipal des enfants» se tenait pour la troisième année consécutive pour le plus grand bonheur des écoliers mais aussi des élus ravis de cette initiative. M. le Maire s'est prêté

avec sérieux au jeu des questions pendant plus d'une heure. Les questions étaient regroupées en trois thèmes «de fonctionnement des institutions municipales», «le Rove, son histoire, son avenir», et des «questions personnelles au Maire». Cette rencontre s'est déroulée dans la bonne humeur et a permis aux enfants d'en savoir un peu plus sur leur commune, son fonctionnement et sur «leur» maire. Cette rencontre fait partie d'un travail scolaire sur la citoyenneté. Sa reconduction d'année en année est un succès.



LES EFFECTIFS AU GROUPE SCOLAIRE FRANÇOIS BESSOU 2018/2019

552 élèves / 20 classes

Elémentaire : 346 élèves / 13 classes

Directeur : monsieur Jean-François Bourdin

- CPa Mme Pascale Marechal - 29 élèves
- CPb Mme Hélène Cadiergue - 28 élèves
- CP/CE1 Mme Steyer - 26 élèves
- CE1 Mmes Marie-Jo Martinez et Mme Dos Santos - 28 élèves
- CE1 M. Jean-François Bourdin et Mme Dos Santos - 26 élèves
- CE1/CE2 Mme Maria Delubac - 24 élèves
- CE2 Mmes Laure Bouchal et Mme Dos Santos - 29 élèves
- CE2b Mme Catherine Fouque - 29 élèves
- CM1a M. David Guevara - 25 élèves
- CM1b Mme Laetitia Gianazzi - 25 élèves
- CM1/CM2 Mme Florence Scotto - 23 élèves
- CM2 Mme Ingrid Bonnery - 27 élèves
- CM2 Mme Hélène Gondran - 27 élèves

Maternelle : 206 élèves / 7 classes

Directrice : madame Marie Archange

- Mme Mathieu Hélène 13PS et 17MS soit 30 élèves
- Mme Mur Cécile 11PS et 19 MS soit 30 élèves
- Mmes Weber Laure et Gianfurcaro Lucie 11PS et 19MS et 30 élèves
- Mme Fornes Audrey (congé maternité actuellement) 12PS, 5MS et 12GS soit 29 élèves
- Mme Archange Marie 13PS, 6 MS et 11 GS soit 30 élèves
- Mme Duffau Stéphanie 6 PS et 23 GS soit 29 élèves
- Mme Morand Colette 6 PS et 22 GS soit 28 élèves

Restaurant scolaire

524. C'est le nombre d'enfants inscrits au restaurant scolaire au 1^{er} février 2019 (95 % des effectifs). 190 enfants en maternelle (92 % du taux de remplissage) et 334 enfants à l'élémentaire (97 % du taux de remplissage). Tous les repas sont élaborés sur place pour proposer une alimentation la plus saine et équilibrée qui soit pour l'enfant.

Les services gratuits mis en place par la municipalité

- **Garderie du matin :** ce service s'adresse aux enfants de la maternelle et de l'élémentaire dont les deux parents travaillent. Elle fonctionne de 7h50 à 8h20 du lundi au vendredi. Modalités d'inscriptions en mairie.
- **Garderie du soir :** ce service s'adresse uniquement aux enfants de l'élémentaire dont les deux parents travaillent. Elle fonctionne de 16h30 à 17h30 du lundi au vendredi (sauf mercredi). Modalités d'inscriptions en mairie.

ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

Un nouveau bureau a été élu à l'issue de l'assemblée générale du 8 octobre dernier. Il se compose de :

- Sabine Lillo - Présidente
- Manoubia El Hachani - Vice Présidente
- Magali Battaglini - Secrétaire
- Alexandra Pinna - Secrétaire Adjointe
- Marjorie Mattera - Secrétaire Adjointe
- Sandra D'Amora - Trésorière
- Nancy Petras - Trésorière adjointe

LES SORTIES SCOLAIRES FINANCEES PAR LA MUNICIPALITE

Soucieux de l'épanouissement de l'enfant, le premier magistrat de la commune, reste attentif aux doléances des enseignants et des parents d'élèves, émises lors de la réunion de concertation organisée dans le cadre de la préparation du budget communal.

En 2018, outre les sommes importantes allouées dans le chapitre investissement et fonctionnement, la municipalité a entièrement financé les sorties inscrites dans les projets de classes pour un montant total de **48 320 euros**.

Les sorties inscrites dans les projets de classe pour 2019 sont :

- Classe équitation à Saint Julien Les Martigues (centre équestre) (cpa, cpb, cp/ce1),
- Sortie au zoo la Barben (cp/ce1+ ce1b),
- Sortie deux jours à Loubatas Peyrolles (ce2a, ce2b, ce1/ce2, ce1a),

- Sortie à la chapelle Saint Michel (ce2b, ce1/ce2),
- Sortie au château de Mornas (cm1a, cm1b),
- Rencontres handball (cm2a, cm2b, cm1/cm2),
- Sortie au parc Alexis Gruss - Piolenc (cm1b),
- Classes de mer (cm1),
- Classe de neige à Autrans du 4 au 8 mars (cm2a, cm2b, cm1/cm2),
- Visite guidée du camp des Milles (cm2a, cm2b, cm1/cm2)

- Ferme à l'école pour les maternelles

LA BOUM DES MINOTS

UN RENDEZ-VOUS QUI TRAVERSE LES GENERATIONS

Deux fois par an, (à l'automne et en hiver), l'office municipal des affaires sociales invite les enfants de l'école communale élémentaire à un après-midi récréatif. «La boum de l'OMAS» instaurée dans les années 80 est un rendez-vous incontournable.

Le 31 janvier se tenait à la salle des fêtes du Rove le traditionnel après-midi récréatif organisé par l'office municipal des affaires sociales à l'attention des enfants de l'école élémentaire du groupe scolaire François Bessou. Ils étaient près de 200 à avoir répondu à cette invitation.

Ce moment toujours très attendu a commencé à 14h30. DJ'KRIS a assuré l'animation sur la piste de danse où les enfants se sont beaucoup amusés jusqu'à 17h. L'ambiance était exceptionnelle.

L'encadrement était assuré par une vingtaine de personnes, bénévoles de l'Omas et membres du personnel communal et de l'adjointe au personnel Viviane Rosso.

Pour le goûter, chacun a pu déguster la galette des rois et a eu sa couronne. Tout le monde était ravi.

Bravo à l'association l'Omas pour cette magnifique initiative offerte aux enfants de la commune perpétuée depuis près de 30 ans et qui a vu défiler des milliers d'enfants pour beaucoup devenus parents aujourd'hui ! A noter la visite surprise de monsieur le maire qui a tenu à venir les saluer entre deux rendez-vous de sa permanence du mercredi. Il a eu droit à un chaleureux accueil.



LE COMITE DES FETES EN ACTION

LE GRAND BANQUET



Les membres bénévoles du comité des fêtes du Rove étaient en place le 16 février dernier pour accueillir à la salle municipale des fêtes les quelques 230 convives invités à ce traditionnel premier banquet de l'année qui leur est offert.

Cette tradition qui perdure depuis plusieurs décennies est un moment toujours très attendu.

Les «anciens» de la commune, âgés de 65 ans et plus, ont été accueillis par l'équipe du comité et le maire Georges Rosso qui leur a souhaité la bienvenue dans une allocution très applaudie.

Après avoir dégusté un succulent menu gastronomique préparé sur place par l'équipe cuisine, les convives ont pu danser tout l'après-midi sur la piste de danse avec l'orchestre de variétés musette Dépen-danse.

Une bien belle initiative réussie et parfaitement organisée par l'équipe expérimentée du comité présidée par René Giordano et animée par Viviane Rosso. Le prochain banquet se tiendra au mois de septembre.



LE CONSEIL MUNICIPAL ADOpte LE BUDGET 2019 DANS LA CONCERTATION

Après une série de réunions de concertations avec les différents acteurs du village, le maire et les élus du conseil municipal se sont réunis en séance du débat d'orientation budgétaire le 25 février dernier, puis ont adopté à l'unanimité le budget communal 2019 lors de la séance du conseil municipal du 14 mars. Il a été approuvé la proposition de monsieur le maire de ne pas augmenter les taxes communales d'imposition.

Le budget communal qui a été présenté en conseil municipal le 14 mars dernier a été adopté à l'unanimité des élus présents.

Il s'est préparé dans un souci de proximité et de concertation avec les habitants et les élus des différentes commissions municipales comme le veut

la tradition instaurée par Georges Rosso.

Le premier magistrat a indiqué sa volonté de poursuivre les subventions et les aides logistiques en direction des associations et surtout en faveur de la jeunesse et du développement des écoles.



Avec les retraités lors de l'assemblée générale de l'Omas (le 24/01/19)



Avec les membres du personnel communal (le 15/01/19)



Avec les enseignants du groupe scolaire et les partenaires des écoles (le 29/01/19)



Avec les responsables associatifs et la population (le 31/01/19)



Retrouvez sur le site www.lerove.fr l'intégralité des comptes-rendus des séances du conseil municipal.

APRÈS 33 ANS DE SERVICE, KARIM BOUANANE PREND SA RETRAITE...

L'émotion était palpable le 14 décembre dernier lorsque le maire du Rove, Georges Rosso, remettait en présence de près de 200 personnes la médaille de la Ville au plus ancien employé de la mairie, Karim Bouanane.

Après 33 années de services au sein de la collectivité, Karim Bouanane a en effet fait valoir ses droits à la retraite. C'est à l'occasion de l'arbre de Noël des enfants du personnel rassemblant à la salle des fêtes élus, membres du personnel et leurs conjoints, que la cérémonie de départ s'est déroulée.

Après un discours émouvant du Chef de Cabinet, Thierry Chauvelot, au nom du personnel, le Maire, Georges Rosso, également ému de voir partir son plus ancien employé, rappela sa carrière exceptionnelle à la mairie où il fut recruté en 1985 alors qu'il avait 29 ans. D'abord en qualité de policier municipal jusqu'en 1992 où à sa demande il le nomme gardien du gymnase pour s'impliquer dans les activités où il excelle : l'éducation sportive et l'animation.

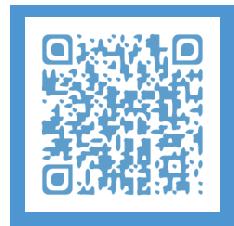


« Tu mettras toutes tes qualités au service de la jeunesse mais aussi des adultes. Ta personnalité attachante, tes qualités humaines et ton professionnalisme font de toi un éducateur remarquable et apprécié de tous. » souligne-t-il avant d'ajouter « Le 21 janvier 2002, tu intègres le service urbanisme en tant que chef de projet urbanisme et aménagement. Tu occuperas le service urbanisme pendant 16 années jusqu'à aujourd'hui. Tu vas y engager toutes tes qualités, ton sérieux et ta rigueur. »

Tu as été un collaborateur exceptionnel. Un homme dévoué et disponible. Je te dis merci pour ta discrétion, ce qui est le plus important. Merci pour ta confiance.»

La cérémonie s'est ponctuée par les remises de la médaille de la Ville et de nombreux présents offerts par les élus et le personnel communal, sous le regard ému de la nombreuse assistance.

Nous souhaitons à Karim une longue et heureuse retraite bien méritée.



HOMMAGE DU MAIRE À YVON GOUIRAN CONSEILLER MUNICIPAL DE 1959 À 2001

Le 10 avril 2018, le maire du Rove a rendu un hommage public vibrant à Yvon Gouiran sur la place de la mairie.

«*Samedi 7 avril 2018, Yvon GOUIRAN est décédé à 9h50 à son domicile dans sa 92ème année. Né le 1 novembre 1925, Yvon fut conseiller municipal au Rove pendant plus de quarante ans, de 1959 à 2001.*

Il est élu au conseil municipal le 15 mars 1959. Il a 33 ans.

Il fera au total sept mandats d'élu sous la présidence de trois maires différents.

Yvon était un enfant du Rove, village qu'il aimait et qu'il n'a jamais quitté. Il en était une personnalité appréciée et respectée.

Durant toute sa vie et en particulier au cours de ses différents mandats, il a contribué à en écrire les plus belles pages de son histoire moderne.

Il adhère au parti communiste français dans les années 50 où il sera un militant actif.

Le 3 novembre 1967, il est à l'origine de la création du comité des fêtes dont il sera le premier président, mission qu'il accomplira avec beaucoup d'enthousiasme jusqu'au 16 juin 1997 où il passe la main à René Giordano.

Au cours de mes mandats, Yvon a partagé avec moi trente années de mandature au sein du conseil municipal.

J'ai pu apprécier son dévouement et ses qualités humaines. Il connaissait le village et les habitants. C'était un élu de terrain et il était toujours de bons conseils lorsqu'il fallait prendre des décisions importantes.

En 2001, il décide de ne plus se représenter au conseil municipal.

Je me souviens de l'émotion que nous avons partagée lorsque je lui ai remis la médaille de la ville. Personnellement, je garde d'innombrables bons souvenirs d'Yvon. C'était un homme de caractère et jovial. Depuis 2001, il ne faisait que de très rares apparitions publiques. Mais nous avions toujours très plaisir à le voir. Ancien berger, il appréciait à venir aux premières fêtes de la chèvre du Rove.

Au nom du conseil municipal, du personnel communal, du comité des fêtes et du parti communiste français,

Je voudrais adresser à son épouse Christiane, à ses enfants et petits-enfants, à toute sa famille et à ses amis, nos sincères condoléances et l'assurance de

toute notre amitié dans ces moments douloureux. Mais je voudrais aussi et surtout leur assurer que le souvenir d'Yvon restera gravé pour toujours dans l'Histoire de notre village et dans nos mémoires.»

Le Maire Georges ROSSO



L'OFFICE MUNICIPAL DES AFFAIRES SOCIALES

Avec près de 350 adhérents, l'Office municipal des affaires sociales est la plus grande association du Rove. Outre les activités du cercle chaque mardi et jeudi, elle reste très active tout au long de l'année en organisant de multiples animations et initiatives auprès de la population. Elle fêtera ses 35 ans l'année prochaine.

L'Omas a connu un début d'année intense avec un agenda des manifestations déjà bien rempli. Outre son assemblée générale annuelle du 24 janvier ponctuée par la dégustation de la galette des rois à ses adhérents, l'Omas a invité plus de 200 écoliers de l'élémentaire à leur traditionnelle «boum des rois», un franc succès. Le 2 février, la sortie coquillages à Marseillan affichait complet. Le repas polenta et l'après

midi dansant «oreillettes» du 16 mars a régalé de nombreux convives tandis que le week-end en croisière sur le Rhône à bord du MS Van Gogh clôturait en beauté ce mois de mars. Pour rappel, chaque dernier vendredi du mois, les amateurs de cartes se retrouvent à la salle des fêtes pour le concours de contrée mensuel.

LE CERCLE ET LE RESTAURANT

Le cercle et le foyer sont ouverts à toutes les personnes, retraité(e)s, pré-retraité(e)s, âgées de 55 ans et plus, domiciliées sur la commune du Rove. Le cercle est ouvert aux adhérents les mardis (concours de contrée) et les jeudis (loto) de 13h30 à 17h30 (sauf périodes de congés).

Le restaurant administratif géré par la municipalité est ouvert du lundi au vendredi à partir de 11h45.



DES ACTIVITES POUR TOUS

LES BOUMS DES MINOTS

Le 31 janvier et le 27 novembre 2019

Deux fois par an, l'Omas invite les enfants de l'école élémentaire du Rove à un après-midi créatif. Au programme : boum animée par DJ'Kris et dégustation de la galette des rois (en janvier) et gâteaux et friandises (en novembre).



LES CONCOURS DE CONTRÉE

Tous les derniers vendredis du mois

Ouverts à tous, tous niveaux. Inscription, buvette et petite restauration sur place. Participation de 10 euros par équipe. Nombreuses dotations. Accueil dès 19h, tirage des équipes à 19h30.

CALENDRIER 2019

26 avril, 24 mai, 28 juin, 17 juillet (comité des fêtes - Sainte Anne), 27 septembre, 25 octobre, 29 novembre, 20 décembre.



LES SORTIES ET VOYAGES

SEJOUR EN ESPAGNE A CALAFELL, SITGES, REUS, MONTSERRAT, ROC DE SAN GAIETA

Du 11 au 15 avril 2019

5 jours et 4 nuits dans la région de Calafell pour 289 euros (versement d'un acompte à l'inscription puis du solde en avril). Le prix comprend le transport en car, l'hébergement (Hôtel), la pension complète, les boissons aux repas, des excursions et des visites, etc.

Ouvert à tous.



VOYAGE SUR LA COTE D'AZUR CLUB LES TERRASSES DE ST PAUL

Du 29 septembre au 3 octobre 2019



Les gorges du Loup, Le Vieux Nice, Marineland, Saint Paul De Vence, Ile Sainte Marguerite, le Cap D'antibes
5 jours et 4 nuits pour 530 euros (possibilité de régler en 3 fois : 15 avril, 15 juin et 15 septembre). Le prix comprend le transport en car, l'hébergement, la pension complète, des excursions et des animations, etc.

Ouvert à tous. Réservation auprès de Viviane au 06.73.67.90.16

SOIREE MAGIQUE AVEC L'ILLUSIONNISTE LUC LANGEVIN



Sensationnelle soirée avec l'illusionniste québécois Luc Langevin au théâtre des Salins le 27 février dernier !! 1h30 de spectacle bluffant pour les rovenains et les rovenaines présents parmi les quelques 600 spectateurs. Une sortie organisée par l'OMAS.

C.C.A.S.

(Centre Communal d'Action Sociale)

Le centre communal d'action sociale répond aux besoins des administrés les plus démunis. Le C.C.A.S. du Rove est composé de 9 membres : le président (M. Georges Rosso), 4 membres élus du conseil municipal (Mme Jeanne Cortes, M. Gérard Guissani, Mme Nicole Desmats, Mme Viviane Rosso), 4 membres nommés (M. René Giordano représentant de l'UDAf, M. Paul Medus, Mme Danielle Trenca, M. Georges Dequivre). Subventionné par la Commune, le C.C.A.S. établit son propre budget. Outre l'aide légale pour la constitution des dossiers en liaison avec les services du Conseil Départemental des B-d-R, l'aide facultative, très vaste, répond au coup par coup, aux besoins propres de la population en difficulté.

En plus des colis alimentaires en liaison avec l'OMAS, de divers secours (alimentaires, chauffage, etc), de la prise en charge du restaurant scolaire pour certaines catégories de familles, au foyer-restaurant, le C.C.A.S. répond également à une action dynamique en faveur des personnes âgées. Une valisette gourmande pour les dames et des bouteilles de vins fins pour les messieurs sont offertes chaque année aux personnes âgées de 65 ans et plus, pour les fêtes de fin d'année.

Très actifs sur notre commune, tous les membres du C.C.A.S. ont toujours eu à cœur de répondre favorablement aux besoins ponctuels présentés par Georges Rosso.

Renseignements en Mairie :
04.91.46.80.00

COMITE DES FETES

COMITÉ MUNICIPAL DES FÊTES

Des animations pour toutes et tous, toute l'année

Composée d'une cinquantaine de bénévoles actifs, cette structure municipale organise tout au long de l'année de nombreuses manifestations à l'attention de la population. Il y en a pour tous les goûts et tous les âges.

Les bénéfices récoltés lors des manifestations permettent d'organiser des initiatives et des actions gratuites en faveur de la population (les banquets offerts aux anciens, les animations du carnaval et de Noël, etc).

Siège Mairie : 04.91.46.80.00

LES DATES À RETENIR POUR 2019



BANQUETS

3 banquets OFFERTS aux anciens du village (à partir de 65 ans)

• Samedi 16 février (voir p17)

• Samedi 7 septembre

• Samedi 23 novembre

12h - Salle municipale des fêtes

Repas gastronomique et après-midi dansant avec orchestre de variétés - sur inscription.

REPAS DANSANT PAELLA

• Samedi 20 avril

12h - Salle municipale des fêtes

Animation musicale par un orchestre de variétés.

OUVERT A TOUS.

Réservation en mairie.

25 € l'entrée.

REPAS PIEDS PAQUETS

• Samedi 9 ou 16 novembre

12h - Salle municipale des fêtes

Après-midi dansant avec orchestre de variétés

Réservation et inscription en mairie.

OUVERT A TOUS.

25 € l'entrée.

The poster features a red and yellow background. At the top, it says "Repas Paella" in yellow, with "organisé par le comité municipal des fêtes" in smaller text. Below that, it says "le Rove". On the right side, it says "Samedi 20 avril". In the center, there's a menu list: Sangria et ses feuillets, Paëlla, Vin rouge et rosé, Salade - Fromage, Dessert. To the right of the menu, it says "...suivi d'un après-midi dansant avec orchestre de variétés musette". At the bottom, there's a picture of a paella dish with shrimp and mussels, and the text "Ouvert à tous!" and "Participation 25 euros - Billetterie en mairie 04.91.46.80.00 - 06.73.67.90.16".

FÊTES VOTIVES DE LA SAINTE ANNE

Du 13 au 23 juillet 2019

Les fêtes votives de la Sainte Anne organisées par le comité des fêtes et la municipalité, ce sont **DIX** rendez-vous festifs à ne pas rater.

- **13/07** : Sardinade et bal gratuit avec le grand orchestre WELCOME ORCHESTRA
- **16/07** : Bain mousse et initiation DJ pour les ados (gratuit)
- **17/07** : Concours de contrée en plein air
- **18/07** : Soupe au pistou et bal gratuit avec orchestre de variétés et musette
- **du 18/07 au 21/07** : Espace festi'loisirs (jeux, structures gonflables, manège)
- **19/07** : Super loto en plein air
- **20/07** : Concours de boules, bal gratuit avec le grand orchestre MEPHISTO
- **21/07** : Concours de boules, apéritif offert à la population, grand aïoli, spectacle et bal gratuit avec le grand orchestre MEPHISTO
- **22/07** : Jeux d'enfants, pièce de théâtre
- **23/07** : Tournée d'été de la Marseillaise



TRAVAUX

PRINCIPAUX TRAVAUX, AMENAGEMENTS ET REALISATIONS 2018

- Divers travaux de voirie et d'entretien (200 000 euros)
- Acquisition d'une parcelle de terrain pour doubler la capacité de parking de l'église
- Divers travaux de pluvial
- Extension du système de vidéoprotection de 68 à 76 caméras
- Rénovation éclairage dans les bâtiments communaux (éclairage LED)
- Travaux de débroussaillement et d'entretien des pistes dans le massif
- Nouvelles décorations et illuminations de Noël
- Rénovation service technique (peinture, sanitaires, isolation, ventilation chauffage, éclairage et mise aux normes électriques)
- Réfection du Monument aux Morts au cimetière communal (sol et abords)
- Réfection du auvent de la salle des fêtes (mise en places filets, réfection peinture et couverture amovible rétractable)
- Achat d'un véhicule (mini bus – 17 places) et d'un véhicule utilitaire (Kangoo) – service technique
- Changement et remplacement des paniers de basket (gymnase)
- Rénovation esplanade aux chênes verts
- Mise en place des visio stock (système de gestion des chaudières des écoles)
- Rénovation des panneaux d'affichage municipaux
- Travaux de climatisation (police, mairie et centre culturel)
- Eclairage piste d'athlétisme
- Tranche éclairage public en LED (logis neuf)
- Remplacement des armoires électriques (éclairage public)
- Création muret rue Jean Jaures
- Création muret rue Adrien Isnardon
- Recensement de la population
- Travaux voirie la Vesse
- Eclairage du chemin de la bergerie
- Divers travaux d'entretiens et de peintures dans les bâtiments communaux
- Remplacement de mobilier urbains

RACCORDEMENT DES RESEAUX D'EAUX USEES DES CALANQUES DE LA VESSE ET DE NIOLON AU RESEAU D'ASSAINISSEMENT DU ROVE

- 10 000 heures de travail
- 4 000 m de tranchée
- 14 000 m de tuyaux posés
- 4 500 m³ de terrassement
- 5 Postes de relevage pour 230 m de dénivelé

Les travaux réalisés par la société Sogea (maîtrise d'ouvrage Métropole AMP) consistant à supprimer la station d'épuration de la calanque de Niolon ont démarré au mois de mars. Les effluents des calanques de La Vesse et de Niolon, arrivent au niveau du Port de Niolon. Un poste de relevage existant sera réhabilité afin de relever les effluents jusqu'au chemin de la bergerie, pour graviter jusqu'à la station d'épuration de Marseille. 4 Postes de relevage seront posés le long du tracé.

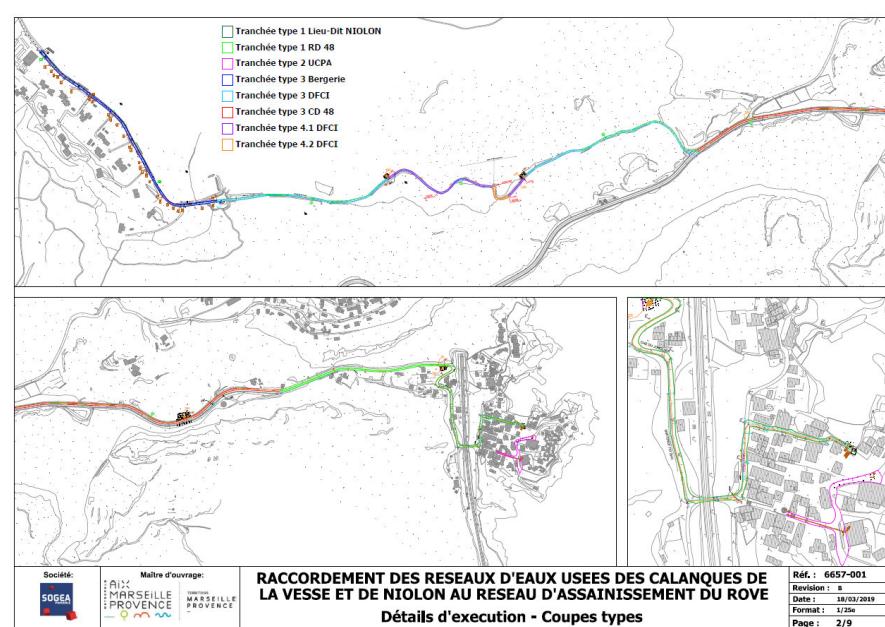


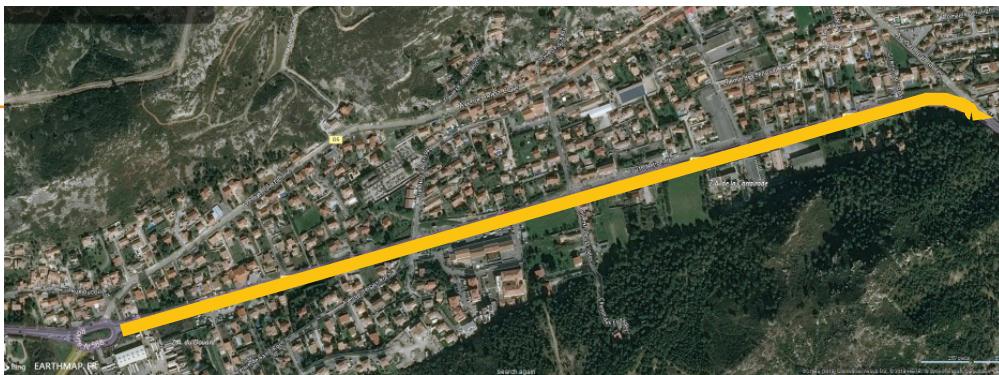
Les travaux ont commencé par le chemin de la bergerie et se poursuivent début avril à Niolon.

A noter que la tranchée réalisée a permis l'enfouissement de fourreaux pour le raccordement de la fibre optique aux calanques de la Vesse et de Niolon.

Les contraintes techniques et environnementales sont nombreuses.

La fin des travaux et la mise en service devraient se terminer au printemps 2020. La démolition de la station d'épuration à l'été 2020.



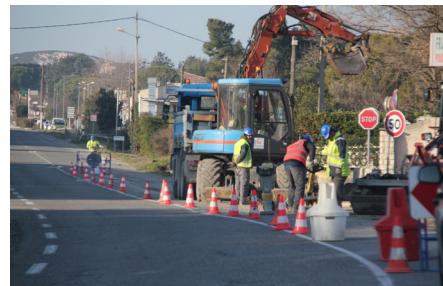


TRAVAUX

REQUALIFICATION DE LA RD568 LES TRAVAUX ONT COMMENCE PAR LE REMPLACEMENT DU RESEAU D'EAU POTABLE

La requalification de la RD568 dans la traversée du village consiste en l'aménagement de pistes cyclables, de zones piétonnaires, d'espaces paysagers, de réfection de chaussée et d'aménagements urbains permettant la mise en sécurité de nos concitoyens et des usagers de la route sur cet axe routier fortement fréquenté et accidentogène.

M. le Maire a communiqué à plusieurs reprises, et dernièrement publiquement lors de son discours des voeux du maire à la population, sur les retards répétés de ce projet mais surtout sur la validation de l'appel d'offres pour la maîtrise d'oeuvre et le dossier de consultation des entreprises (DCE) pour le mois de juin 2019. Une avancée dans ce dossier complexe où les contraintes nombreuses (foncier, études hydrauliques, marchés, techniques) ont entraîné beaucoup de retard.



En parallèle de ces travaux et avant de commencer le chantier, il a fallu impérativement remplacer le réseau de canalisations d'eau potable.

Les travaux ont démarré au mois de janvier dernier. Ils consistent en l'amélioration du service d'eau potable par le remplacement de 1595 mètres de canalisation d'eau potable en fonte et 70 branchements par la société Eaux de Marseille

Métropole. La durée du chantier est estimée à jusqu'à fin octobre 2019. Une fois ce chantier terminé, les travaux de requalification de la RD568 et de ses accotements, ainsi que l'éclairage public pourront ensuite débuter, pour une durée estimée à 18 mois.

Pour rappel, le financement est en place avec les différents partenaires de l'opération (Conseil Départemental - route, Métropole et Conseil de Territoire 1 - abords et pluvial, et la commune du Rove - éclairage public et espaces verts).

TRAVAUX 2019

- Extension du réfectoire du groupe scolaire
- Réfection du boulodrome municipal avec renouvellement du réseau pluvial ainsi que la réfection complète du terrain de jeu sur une superficie de 1300 m² (62ml x 21ml) qui comprend 20 jeux.
- Aménagement de l'annexe en plein air de la salle des fêtes Lanteri (réfection des réseaux pluvial et réalisation d'une couverture en béton)
- Informatisation des classes de l'école maternelle
- Réfection des trottoirs résidence les chênes verts
- Reprise pluvial chemin de la bergerie
- Réfection voirie rue jean jaures
- Réfection du parquet du gymnase

La Présidente de la Métropole et du Conseil départemental, Martine Vassal au Rove

Après son élection au poste de présidente de la métropole le 20 septembre 2018, séance au cours de laquelle Georges Rosso a été réélu vice-président, Mme Martine Vassal lui a confié la délégation qui lui avait déjà été attribuée sous la mandature de Jean-Claude Gaudin, à savoir la concertation territoriale et la proximité ainsi que la responsabilité de la conférence métropolitaine des maires.

« Martine Vassal a la volonté de rendre la proximité aux communes. Elle m'a proposé que l'on consulte tous les maires en se déplaçant sur le terrain et à travers le département. »

La présidente, le président de l'Union des maires, Georges Cristiani, Michel Roux, vice-président et moi-même, avons rencontré tous les maires en 4 réunions.

Une de ces réunions s'est tenue en mairie du Rove le 23 octobre. (photos ci-contre)



Nuisances aériennes Dans l'attente du rapport d'expertise de l'expert judiciaire



Le ballet aérien ne s'arrêtera pas demain dans le ciel du Rove et de Gignac-la-Nerthe. Mais une nouvelle étape a été franchie dans la procédure judiciaire lancée par notre commune et celle de Gignac-la-Nerthe pour faire respecter le couloir aérien de l'Aéroport Marseille Provence.

Dans une ordonnance du 19 juillet, la cour administrative d'appel a en effet débouté « le ministre de la Transition écologique et solidaire et la société Aéroport Marseille Provence ». Ces derniers avaient fait appel fin janvier 2018, d'une décision du Tribunal Administratif de Marseille validant, malgré l'avis défavorable du Préfet, « la désignation d'un expert judiciaire ».

Cette ordonnance nous donne encore satisfaction dans ce litige en confirmant la désignation d'un expert judiciaire.

Celui-ci a pour mission de justifier des nuisances sonores subies par les riverains de ces deux communes.

Une réunion s'est tenue en mairie du Rove le 8 octobre 2018 en présence de l'expert, Me Lepoutre, ainsi que toutes les parties (les maires du Rove et de Gignac-la-Nerthe et leur conseil, les représentants de l'Aéroport Marseille Provence et leur conseil, les représentants de l'ACNUSA et de la DGAC, ...). «Tout ce que nous demandons c'est que les avions qui décollent au sud respectent la zone de bruit à l'Est de notre

commune. Le Plan d'exposition au bruit de la métropole intègre le même trafic.»

Comme je l'ai souvent répété le ciel du Rove n'est pas à prendre.

Pour la tranquillité de nos habitants, pour la protection de la biodiversité de notre environnement qui comprend une zone Natura 2000, et une zone de protection pour le couple d'aigle de Bonelli, j'ai interdit dans le massif l'usage des engins motorisés terrestres et aériens.» a déclaré le maire, Georges Rosso.

Dernièrement, l'expert Me Lepoutre a communiqué aux communes du Rove et de Gignac-la-Nerthe une note aux parties N°3 laquelle fait apparaître des nuisances au regard des standards acoustiques.

L'expert, en contact avec notre avocat, Me. Yves-Henri Canovas, étudie les derniers documents communiqués par la DGAC en vue de constater que les trajectoires des avions ne sont pas en règle.

Un rapport d'expertise devrait être établi, en ce sens, afin de mettre en lumière les troubles exposés depuis de nombreuses années par les rovenais.

Affaire à suivre.

PATRIMOINE TRAVAUX AU FORT DE NIOLON, PROPRIETE DU CONSERVATOIRE DU LITTORAL

L'impressionnante batterie Haute de Niolon, communément appelée le Fort de Niolon, a été construite entre 1881 et 1884. Perchée à 193 mètres sur l'extrémité d'un éperon rocheux, elle faisait partie d'un ensemble de fortifications destinées à protéger la rade de Marseille, croisant le feu avec les batteries des îles du Frioul pour repousser une attaque maritime. Durant la seconde guerre mondiale, le Fort fut occupé par les allemands et transformé. Abandonné après la guerre, il a subi de nombreuses dégradations pendant plusieurs décennies.

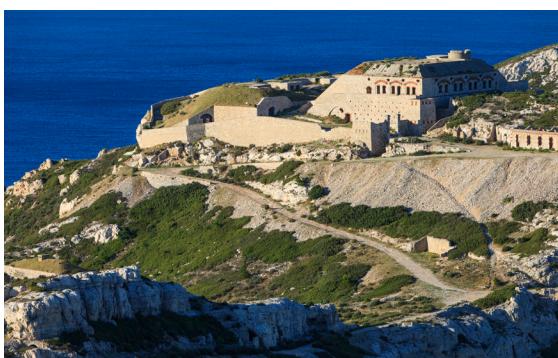
Il y a quelques années, le maire du Rove a réussi à faire acquérir - à titre gratuit - la batterie Haute et la batterie Basse (occupée par l'UCPA) au Conservatoire du Littoral qui en est devenu propriétaire (et la commune gestionnaire) après que le ministère de la défense avait décidé de se séparer de ses biens.

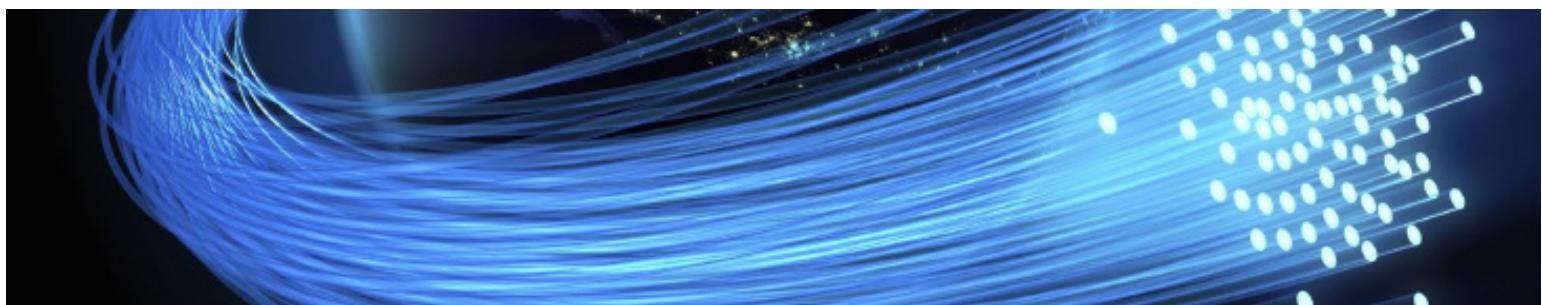
Situé en plein cœur du site classé, le Fort de Niolon est inaccessible au public en raison de sa situation, mais il subit d'importantes dégradations (tags, vandalisme) par des visiteurs irrespectueux qui y pénètrent en toute irrégularité.

Le Conservatoire du littoral a décidé d'effectuer des travaux de valorisation et de sécurisation du site avec notamment la réalisation d'un portail métallique et la réfection du pont d'accès.

Par mesure de sécurité, le site reste fermé au public.

Credit photo Camille Moirenc





FIBRE OPTIQUE LES PREMIERS FOYERS EQUIPES SUR LA COMMUNE DU ROVE

Au Rove, le déploiement de la fibre optique, des armoires de répartition jusqu'au plus près des maisons et des appartements a débuté au cours du second semestre 2018.

Le Maire a reçu en mairie le 29 mars 2019 le responsable des relations collectivités locales au sein du groupe SFR (opérateur aménageur de la fibre optique) et le référent technique du déploiement sur la commune du Rove afin de faire un point sur l'avancement des travaux.

Il a été confirmé que des premiers logements étaient déjà éligibles commercialement sur notre commune depuis ce début d'année. La première phase du déploiement consistant à créer ce qu'on appelle dans le jargon technique « la dorsale NRO-PM » est terminée. 6 armoires de rue ont été installées sur la commune pour desservir tout le territoire estimé à 3031 prises.

La deuxième phase du déploiement consistant à déployer le réseau entre les armoires de rue et les chambres/poteaux telecom au plus près des habitations est en cours.

A ce jour, ce sont 97 prises (logements collectifs) et 416 prises (pavillonaires) qui ont été raccordées.

Fin 2019, ce sont 1443 prises qui devraient être raccordées.

Le terme du chantier étant fin 2020.

Concernant le raccordement de la fibre optique aux calanques de

la Vesse et de Niolon, le maire a mis en relation les opérateurs Orange et SFR avec les services de la métropole, maître d'ouvrage des travaux de raccordement des réseaux d'eaux usées des calanques (voir page 25) afin de profiter de ce chantier pour l'enfouissement de la fibre optique. Ces travaux sont en cours.

Pour savoir si votre ligne téléphonique est éligible à la fibre optique, il suffit de vous connecter sur des sites spécialisés fournis par les différents opérateurs.

Il est important de rappeler que suite à l'accord national, signé entre les opérateurs SFR et ORANGE, sous l'égide des autorités publiques, pour la desserte en fibre optique ; au plus tard en 2020, de près de 10 millions de logements français, SFR s'est vue attribuer la responsabilité de la construction du réseau Très Haut Débit sur la commune du Rove. Ce réseau sera mutualisé, c'est-à-dire ouvert à tout opérateur en mesure d'offrir des services Très Haut Débit au grand public.

**SFR proposera des forfaits « fibre optique » à ses clients. Les autres opérateurs, comme ORANGE, pourront fournir un service identique à condition de louer le réseau mis en place. Les habitants de la commune du Rove ne devront donc pas forcément changer d'opérateur pour bénéficier du Très Haut Débit.*

LE PLU DEVIENT PLUi

L'enquête publique est terminée.

Du 14 janvier au 4 mars 2019, une enquête publique d'ampleur s'est déroulée sur les 18 communes du Territoire Marseille Provence. Elle concernait le projet de PLUi (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal)

et des PDA (Périmètres Délimités des Abords) de monuments historiques. 27 lieux d'enquête, 161 permanences des membres de la commission d'enquête, 1 site internet et 1 registre numérique ont été proposés pour permettre à chaque habitant

de s'exprimer sur ces projets. Sur la commune du Rove il y a eu 5 permanences (1/2 journée) du commissaire enquêteur. Aujourd'hui, il n'est plus possible de faire part de ses remarques à la commission d'enquête en charge de l'enquête publique.

EMPLOIS SAISONNIERS

Dans le cadre des emplois saisonniers, M. le Maire a recruté en 2018 au total 56 emplois pour les jeunes du Rove : 28 postes au centre aéré + 12 postes au filtrage des calanques + 16 postes aux services techniques métropolitains



UNE POLICE DE PROXIMITÉ SOUS L'AUTORITE DU MAIRE

Le Poste de la Police Municipale du Rove est composé de 5 policiers municipaux. La mission principale de la Police Municipale est d'assurer les pouvoirs de police du maire.

Il s'agit d'une Police de Proximité. Elle est chargée de la surveillance quotidienne des espaces publics afin d'y assurer la sécurité, le bon ordre, la salubrité, la sûreté et la tranquillité publique.

Cette mission est notamment assurée par des patrouilles régulières et par une présence soutenue aux abords du groupe scolaire François BESSOU ou encore par la surveillance de la circulation routière, de la gestion des objets trouvés et de la déclaration de chiens dangereux.

Outre ces missions, la police municipale est chargée de la fourrière automobile, la fourrière canine et le traitement des bruits

de voisinage.

La police municipale est installée dans des locaux ultra modernes situés face à l'église où un agent accueille les usagers, tous les jours ouvrés de l'année.

Elle est dotée, notamment, d'un véhicule avec sérigraphie, de moyens radios numériques, de la vidéoverbalisation et d'un système de vidéoprotection comptant 76 caméras.

DES STATISTIQUES TRES SATISFAISANTES

Lors de son discours des voeux à la population, le maire a rappelé le bilan positif de la sécurité dans notre commune.

Les statistiques de la gendarmerie indiquent depuis 2014 (avant l'installation de la vidéoprotection) une baisse importante dans tous les domaines :

- une baisse des cambriolages de - 65%
- une baisse des vols liés aux automobiles de - 46%,
- une baisse des vols en général de - 46%
- une baisse de la délinquance générale de - 32%.

Le taux d'élucidation reste cette année exceptionnel : 35% des cambriolages résolus et 41% des atteintes aux biens, alors que la moyenne nationale est de 12% pour ces types d'infractions.

INFOS BRUITS DE VOISINAGE

Avec le retour du printemps, les travaux d'entretien, de bricolage et de jardinage se multiplient.

Rappelons qu'en vertu de l'Arrêté Municipal du 14 mars 2003, les travaux réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que : tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques sont autorisés :

- En semaine de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 20h00
- Weekend et jours fériés de 9h00 à 12h00



INFOS FILTRAGE DES CALANQUES

En accord avec les comités calanquistes de la Vesse et de Niolon, et compte-tenu de l'affluence exceptionnelle pendant les périodes estivales, un filtrage est instauré par la municipalité à l'entrée des calanques depuis de nombreuses années.

A partir du premier week-end de juin (1^{er} juin) jusqu'au dernier week-end du mois d'août (31 août), l'accès aux calanques de la Vesse et de Niolon est réglementé les week-ends et jours fériés de 8h à 18h.

Les inscriptions pour les laissez-passer se tiendront au poste de police du 13 au 17 mai de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30.

Pour tous renseignements, veuillez contacter la police municipale au 04.91.09.91.50 ou par mail : police@le-rove.fr.

76 CAMÉRAS DE VIDEOPROTECTION

A ce jour, ce sont 76 caméras de vidéoprotection qui sont déployées sur l'ensemble du territoire.

Il a été ajouté dernièrement de nouvelles caméras pour renforcer la sécurité dans tous les établissements publics (écoles, mairie, gymnase, salle des fêtes, boulodrome, stade) y compris sur les cinq parkings situés en périphérie des écoles.

Depuis l'installation de la vidéoprotection en 2014, les atteintes aux biens sur la commune ont considérablement baissées.

La vidéo est devenue un outil indispensable à l'enquête judiciaire permettant d'atteindre le meilleur taux d'élucidation parmi les villes voisines.

VIDEOVERBALISATION

La police municipale du Rove est équipée d'un système de vidéoverbalisation relié au poste de vidéoprotection. La police municipale est en capacité de relever les infractions relatives au stationnement (GIG/GIC, stationnement sur les trottoirs, double file, dépassement de la durée de stationnement devant la mairie, stationnement gênant l'accès et le dégagement des autres usagers, etc.), mais aussi des infractions aux règles de circulation comme l'usage du téléphone au volant, le non-port de la ceinture, la circulation en sens interdit ou encore le fait de ne pas observer l'arrêt imposé par un STOP.

Les contrevenants s'exposent à des timbres amendes qu'ils se verront notifier directement par courrier.



LOISIRS

LE CYCLO CLUB POUR LE PLAISIR DU VTT

Le Cyclo Club Rovenain (CCR) organisait le 17 mars dernier sa traditionnelle concentration vététiste tracée entre la mer et les forts qui dominent les collines du Rove.

Fondée en 1986 et présidée depuis 1999 par M. Henri Plantevin, l'association rovenaine qui peut compter sur le soutien actif de la municipalité, compte plus de 40 licenciés. « Résolument tournés vers le VTT plaisir et ludique, nous avons fait le choix de ne pratiquer aucune compétition. De ce fait, nous pratiquons notre sport dans un esprit de convivialité, de respect et de découverte de la nature » déclarent les dirigeants du CCR qui placent donc leur concentration sous l'angle exclusif du plaisir.

Pari réussi puisque 300 participants (112 vététistes affiliés à des clubs et 188 individuels) étaient au départ ce dimanche matin. Plusieurs parcours, fléchés, balisés et de niveaux différents étaient proposés. Ainsi, les amateurs ont pu choisir entre un parcours de 20 km (dénivelé 480 m) ou des parcours sportifs de 30 km (dénivelé



950 m) et 40 km (dénivelé 1400 m). Un parcours familial accompagné de 12 km était également proposé. Pour l'anecdote, le plus jeune participant était âgé de trois ans ! Attelé au vélo de son papa il a effectué le parcours familial.

A l'arrivée, monsieur le maire, M. Georges Rosso, assisté de son adjoint aux sports et à la culture, M. Paul Sabatino, a remis au côté du président du cyclo club, M. Henri Plantevin, plusieurs récompenses offertes par la municipalité. Le premier magistrat a souligné la parfaite organisation de l'évènement

sous la direction de Claudine Trezzy (plus de 50 bénévoles mobilisés), félicité tous les participants et surtout les dirigeants pour leur implication dans la protection de l'environnement et le développement de la jeunesse.

*ont été récompensés : les 4 clubs les plus représentés (Martigues, Châteauneuf, Côte Bleue et Bike Bel Air), les participants les plus éloignés (venus du Rhône, de la Drôme et de Saône et Loire). Enfin tous les enfants ont reçus des médailles et une dotation.

11ème ÉDITION DE LA JOURNÉE UCPA POUR LES FAMILLES ROVENAINES, LE 30 JUIN 2019



La municipalité du Rove en partenariat avec l'UCPA vous invite à la onzième édition de la «journée UCPA». Cette initiative a été lancée dans le but de proposer aux familles rovenaines une journée de découvertes et d'activités gratuites au centre UCPA de Niolon.

Les activités proposées pour les enfants et les adultes sont variées : plongée sous-marine, randonnée palmée, via-corda, escalade, kayak sur mer, voile sportive, voilier, tir à l'arc.

*Inscription obligatoire et gratuite en mairie début juin.
Places limitées.*

La journée se déroulera cette année le dimanche 30 juin 2019.

LE ROVE



une identité locale pour la défense de l'environnement

Avec près de 2000 hectares, Le Rove possède le plus grand territoire préservé de la Côte Bleue.

On y recense une flore et une faune « exceptionnelles » notamment un troupeau de 400 chèvres du Rove, mais aussi des espèces protégées comme l'aigle de Bonelli, le grand duc et autres rapaces. Reconnu en juin 2013, «site classé» par la DREAL (Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement), le territoire du Rove est un espace naturel privilégié, véritable poumon vert aux portes de Marseille. Il n'en reste pas moins fortement exposé par sa géographie aux risques d'incendies. 75 entrées de site et des dizaines de kilomètres de pistes sont recensées. La municipalité qui est gestionnaire des terrains du conservatoire emploie d'importants moyens pour préserver son territoire. A noter que l'usage des engins motorisés y est strictement interdit pour garantir la sécurité des usagers mais surtout l'équilibre de la biodiversité. Un garde du littoral recruté par la municipalité a pour mission principale la surveillance du massif.

Le Rove possède aujourd'hui la plus grande surface naturelle de la Côte Bleue avec 87% du territoire en site classé (soit 2000 hectares sur 2300) ainsi que la plus grande façade maritime, allant du Resquiadou aux Erevines en passant par La Vesse et Nilon.

Il est important de rappeler que cet environnement exceptionnel a pu être préservé de l'appétit des opérateurs immobiliers (qui voulaient en faire une cité balnéaire de près de 65000 habitants - projet Amerove) grâce à un long combat initié par Georges Rosso au milieu des années 1970 avec le soutien des élus et des habitants.

Aujourd'hui, les rovenaises et les rovenais mais aussi les estivants peuvent profiter de cet espace remarquable pour d'exceptionnelles balades à pieds ou en vtt.

Le maire du Rove a l'habitude de dire «la défense de l'environnement est un combat permanent».

C'est pourquoi nous devons préserver inlassablement notre environnement pour les générations présentes et futures.





ENVIRONNEMENT

UN PATRIMOINE CULTUREL ET HISTORIQUE EXCEPTIONNEL

La municipalité a mis en place depuis de nombreuses années une politique forte en matière de préservation et de valorisation de son patrimoine environnemental, culturel et historique tout à fait exceptionnel :

- le site classé (87% du territoire) depuis 2013,
- le canal du Rove, un des plus grands ouvrages construit par l'homme au début du siècle dernier a servi, jusqu'à son effondrement en 1963, au commerce maritime entre la mer Méditerranée et l'Étang de Berre,
- la Chapelle Saint Michel, édifice des templiers XII/XIII^e siècles, classée monument historique en 1977,
- le Camp de Laure, forteresse datant du début de l'âge du bronze (-1800,1500 av. J.-C.), le plus ancien oppidum de Provence, classé monument historique en 1997,
- l'oppidum de la Cloche (en limite des Pennes Mirabeau) III/II^e siècles avant J.-C.,
- le Fort de Niolon haut et bas,
- le Fort de Figuerolles,
- l'église Sainte Anne construite en 1789 qui renferme une chaire datant du XIX^e siècle classée monument historique,
- la Vierge érigée en 1858,
- Le Viaduc de la Vesse.

Sans oublier :

- les chèvres du Rove, race caprine mondialement connue pour sa typicité, sa robustesse et son lait délicieux,
- la fameuse « brousse du Rove », fabriquée à base de lait de chèvres du Rove pouvant se déguster salée ou sucrée (AOC depuis 2018)
- un couple d'aigles de Bonelli.

Plus d'infos sur le site lerove.fr dans la rubrique « Découvrir Le Rove »



L'AIGLE DE BONELLI UNE ESPECE PROTEGEE DANS LES COLLINES DU ROVE

L'aigle de Bonelli, *Aquila fasciata*, est un rapace diurne de la famille des Accipitridae (aigles, vautours, milans, busards, éperviers). Pouvant atteindre jusqu'à 180 cm d'envergure, il fait partie des rapaces les plus menacés de France où l'espèce est inscrite sur la liste rouge de la faune menacée dans la catégorie « en danger » et fait l'objet d'un plan national d'actions de conservation.

Le territoire du Rove abrite dans ses collines un couple d'aigle de Bonelli depuis plusieurs décennies. Fortement impliquée en faveur de la protection de la biodiversité sur son territoire, la municipalité a mis en oeuvre plusieurs mesures (arrêtés du maire pour protéger et sécuriser la zone de nidification, création d'une zone spécifique de protection, natura 2000, site classé, interdiction des engins motorisés terrestres et aériens...).

Depuis 40 ans, le CEN PACA (Conservatoire d'Espaces Naturels) assure la protection de l'aigle de Bonelli, espèce typiquement méditerranéenne.

Mme Cécile Ponchon (photo ci-dessous), responsable du programme Aigle de Bonelli au CEN PACA, était l'invitée de la Cabro d'Or au mois d'octobre dernier pour présenter une conférence sur l'aigle de Bonelli dans le cadre de la fête de la chèvre du Rove.

Si les effectifs tendent à se stabiliser, voire à augmenter (32 couples en 2014 dont la moitié dans notre département), la survie des individus immatures et adultes reste préoccupante.



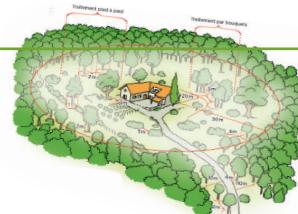
Le CEN PACA assure le baguage de tous les aiglons nés chaque année en région PACA.

Depuis 2000, près de 20 aiglons sont nés au Rove.



Plus d'infos sur le site du CEN PACA
<http://www.cen-paca.org>





UNE OBLIGATION LEGALE DE DEBROUSSAILLEMENT PLUS QUE JAMAIS D'ACTUALITE

Missionnés par le maire, les membres bénévoles du Comité Communal Feux de Forêts (CCFF) du Rove reprennent le porte à porte pour visiter les 380 foyers de notre commune concernés par les obligations légales de débroussaillement (OLD).

Le débroussaillement vise non seulement à protéger les biens mais aussi à faciliter le travail des pompiers et à éviter qu'un incendie se propage à partir d'une propriété.

Pour tout renseignement vous pouvez appeler la mairie au 04 91 46 80 00.

Rappel des obligations générales

L'article L.134-6 du Code forestier prévoit une obligation de débroussaillement :



- autour des constructions, chantiers et installations de toute nature, sur une profondeur de 50 mètres ;
- autour des voies privées donnant accès à ces constructions, chantiers et installations de toute nature, sur une profondeur de 10 mètres de part et d'autre et sur une hauteur minimale de 4 mètres ;
- sur la totalité des terrains situés en zones urbaines définies par un document d'urbanisme (POS, PLU, ...).

Rappel concernant les arbres à proximité des constructions

Il faut couper les branches et les arbres isolés situés à moins de 3 mètres :

- d'une ouverture (porte fenêtre)
- d'un élément de charpente
- ou surplombant le toit de la construction

Le non-respect des obligations de débroussaillement est passible d'une amende de classe 4 (750 €) ou de classe 5 (1500 €).

L'autorité administrative peut décider, si nécessaire, d'effectuer les travaux d'office aux frais du propriétaire défaillant. En cas d'incendie, la responsabilité d'un propriétaire peut être engagée s'il n'a pas respecté ses obligations de débroussaillement.



INCENDIES UN ETE SOUS HAUTE VIGILANCE

Exceptionnellement humide (les records de précipitations ont été battus) et très peu venté, l'été 2018 a connu très peu d'incendies dans notre département. Revers de la médaille, la masse végétale a considérablement augmenté.

Sur notre commune, un seul départ de feu en été, a été vite maîtrisé. Par contre, le 23 septembre suite à l'incendie d'un véhicule sur la route de Lafarge, 9 hectares sur notre commune et 3 hectares sur les Pennes Mirabeau ont brûlé. Attisé par le vent, l'incendie qui a poursuivi sa route dangereuse à proximité de la bergerie de la Varune, a mobilisé un important dispositif de secours avec une centaine de sapeurs-pompiers, épaulés par 25 marins-pompiers de Marseille. Le CCFF du Rove était déployé aux endroits stratégiques du village et à l'entrée du massif. Le

maire du Rove, Georges Rosso, prévenu dès le début du sinistre a contacté les secours puis s'est rendu sur place avec la police municipale pour rester en contact permanent avec l'état major.

Le feu qui s'était concentré dans un vallon très difficile d'accès pour les secours terrestres, a pu être maîtrisé dans la matinée grâce à l'apport de quatre canadairs.

Le maire tient à saluer le travail et le courage des forces de secours mobilisées sur ce sinistre.

Si ce feu aurait été considéré comme quasi anecdotique au cours de l'été 2017 où plus de 1 600 hectares avaient brûlé dans le département, il fut le plus gros feu de la saison 2018, au cours de laquelle seulement une vingtaine d'hectares étaient, jusqu'ici, partis en fumée.

L'été 2019 s'annonce sous la plus haute vigilance.

CCFF

Opération surveillance du massif et sensibilisation du public

Le Comité Communal Feux de Forêts (CCFF) du Rove, présidé par Georges Rosso, maire, compte environ 20 membres bénévoles actifs avec à leur tête Gérard Guissani, premier adjoint. La sensibilisation aux risques d'incendie est leur principale mission tout au long de l'année.

- En direction des scolaires
- En direction des personnes concernées par les OLD
- Lors des journées de la culture
- Pendant les journées noires, l'été aux entrées principales du massif pour informer les inconséquents et imprudents.

La surveillance.

- Mission de vigie pour repérer et alerter le plus vite possible en cas de départ d'incendie.
 - Patrouilles pour décourager les malveillants.
- En cas d'incendie, les membres du CCFF orientent et guident les secours.

OPERATION NETTOYAGE DES CALANQUES ET DU LITTORAL

La municipalité du Rove en partenariat avec le Parc Marin de la Côte Bleue, les services Métropolitains, le centre de plongée UCPA de Niolon et les associations locales : Rove Environnement, le comité calanquais de la Vesse, les calanquais Niolonais, vous invite à l'opération Nettoyage des calanques avec la population. Cette action citoyenne rassemble chaque fois un public nombreux et familial dans les calanques de La Vesse et de Niolon.

Conseils : Prévoir chaussures de marche, gants de protections et bouteille d'eau.



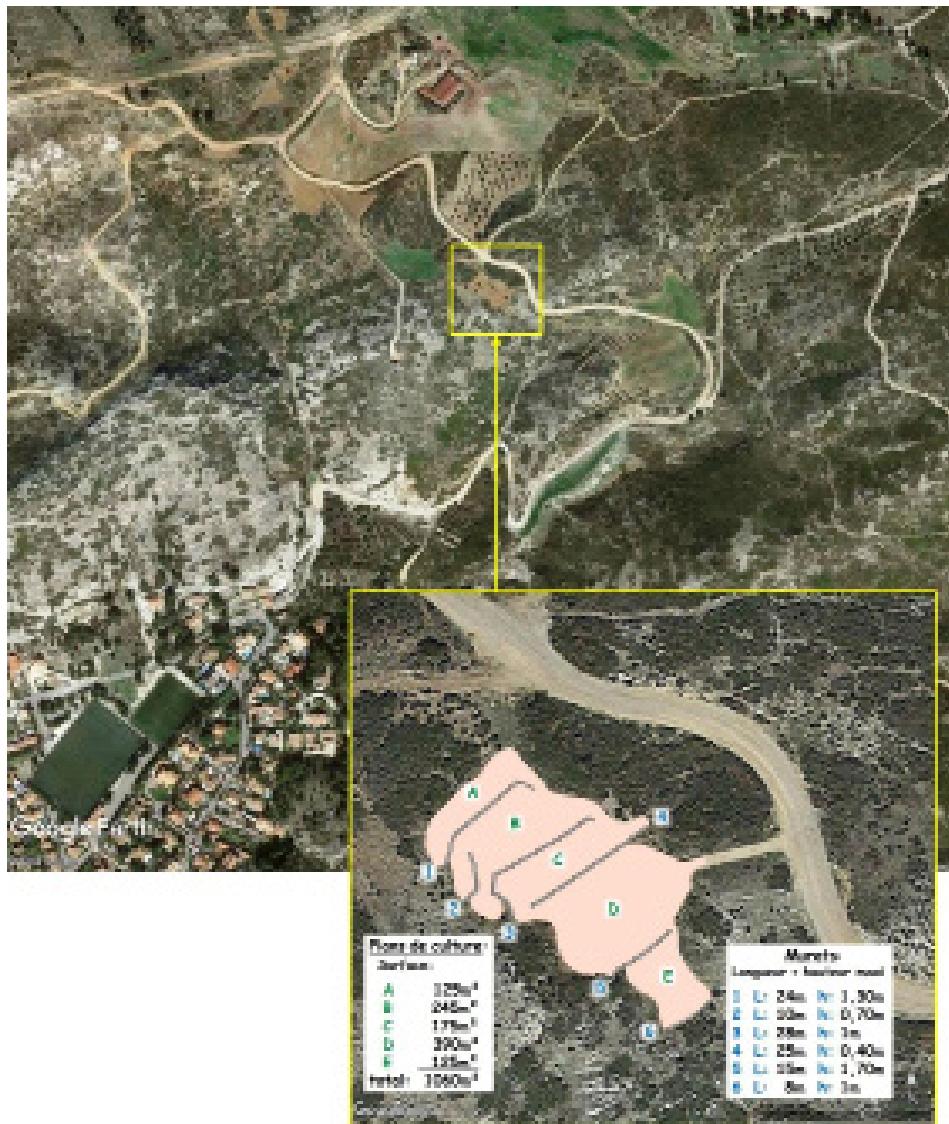
Samedi 25 mai 2019 à partir de 8h30.

8h30 : Accueil des participants au parking haut de la Vesse et transport en navette jusqu'au port de la Vesse.

Pour Niolon, rendez-vous au Port de Niolon.



ASSOCIATION ROVE ENVIRONNEMENT RESTAURATION DES CULTURES EN TERRASSES DE PIERRES SECHEES



Les terrasses, que nous avons sous les yeux aujourd’hui, ont été construites en Provence à la fin du XVIII^e siècle notamment durant la période allant de 1750 à 1860. Certaines sont remontées sur des ensembles plus anciens qui se sont superposés dans le temps. La plupart des ouvrages sont bâtis sur des sols collinaires très pentus en friches et recouverts par la garrigue depuis longtemps. Ces espaces furent récupérés pour la mise en culture de l’olivier qui s’accommode d’un sol pauvre et superficiel en terre, car l’espace tout autour du village était occupé par des cultures (vignes, blé, fruitiers etc.)

Au début du XX^e siècle, cette culture de l’olivier peu rentable a été en diminution constante pour plusieurs raisons :

- économique, la vente insuffisante de l’huile d’olive dûe à la concurrence croissante des huiles de graines différentes (arachide...)

- des conditions climatiques : avec la succession de mauvaises récoltes (gels, sécheresse,) et des attaques parasitaires teigne, fumagine, mouche de l’olive etc....

Au fil des décennies abandonnées progressivement et faute d’entretien. La plupart des terrasses se sont éboulées, envahies par la végétation et la remontée forestière. Leurs dégradations à également entraîné une désorganisation de la circulation des eaux de pluie, et la reprise des phénomènes érosifs sur les anciens versants aménagés, parce qu’une terrasse est un système de construction à mur de soutènement en pierres sans liant et constituée :

- en amont d’un massif de terre à la surface horizontale ou faiblement inclinée et en aval d’un mur de pierres qui soutient ce massif. Un tel dispositif obéit par conséquent aux règles de stabilité des sols et au dimensionnement des murets sur la largeur de l’ouvrage.

Sur les terrasses les conditions de dégrada-

tions liées à la végétation forestière qui se réinstalle modifient son fonctionnement : les arbres repoussent essentiellement (le pin d'Alep). Ils sont alors une menace pour les murs, leurs racines poussent la partie supérieure jusqu'à ce que celle-ci s'éboule. L'abandon favorise aussi le risque d'extension des incendies, en effet les terrasses ont un rôle de ralentisseurs de feux car les oliviers cultivés occupent l'espace (aspect paysager)

C'est après l'incendie de 1989, qui a dévasté le massif du Rove et fait réapparaître les nombreux ouvrages dans les vallons brûlés que nous avons commencé il y a 25 ans environ la restauration des terrasses et la réhabilitation des oliviers en friches, parce que ces ouvrages agraires représentent les vestiges d'un passé récent qui n'avait pas de trace écrite. Nous avons donc voulu conserver le plus vivant et le mieux do-

cumenté possible une mémoire écrite et photographique de la réhabilitation des sites restaurés avant, pendant et après les travaux (avec la prise de mesure des murets et des surfaces).

Le choix des séries à réparer a été fait en fonction de l'accessibilité pour transporter le matériel et l'équipe des bénévoles de Rove Environnement. Divers travaux sont mis en œuvre en amont si nécessaire : créer des rampes et réparer les chemins d'accès, débroussailler les anciens plans de cultures soit avec le tracteur équipé du Giro-broyeur ou avec les débroussailleuses à colonnes. Ensuite réparer ou remonter les murets, pour certains l'état des pierres trop désagrégées, nous a obligé à acheminer des pierres d'autres sites (de bonne qualité) plus proche pour la reconstruction des ouvrages. Ensuite griffer et aérer les sols avec le tracteur pour permettre à l'eau de s'infiltrer et enfin réintroduire les oliviers

manquants et faire une taille de formation aux oliviers survivants abandonnés. Tous ces travaux sont réalisés sur une, deux quelquefois trois années pour certaines séries.

Exemple : cartographie et mesures d'une série de terrasse - La Varune (1995) versant Nord

Jean-Pierre Dapelo
Président de Rove environnement



PLUVIOMETRIE LE ROVE

Association Rove Environnement

	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
JANVIER	60	27	3	63	8	46	49	104	32	21	51	162	94	15	54	124
FEVRIER	22	18	0	26	36	43	38	69	35	8	11	121	149	86	109	34
MARS	12	5	34	15	14	34	45	59	79	12	94	32	58	9	97	82
AVRIL	68	41	87	4	36	83	114	34	8	73	66	13	105	19	81	113
MAI	19	27	52	16	97	115	17	50	0	76	79	7	7	52	42	81
JUIN	0	5	3	1	23	25	22	59	56	16	5	14	56	5	13	36
Total 1^{er} semestre	181	123	179	125	214	346	285	375	210	206	306	349	469	226	396	470
JUILLET	0	0	0	4	2	5	1	2	52	14	39	10	0	4	8	31
AOUT	7	21	9	13	8	1	10	25	8	25	5	98	14	7	5	90
SEPTEMBRE	130	109	201	81	3	47	216	26	16	43	52	61	46	20	16	0
OCTOBRE	69	98	36	40	51	109	71	125	68	116	68	65	62	73	0	345
NOVEMBRE	103	116	66	37	67	156	67	110	195	128	80	140	25	162	40	198
DECEMBRE	116	50	22	49	15	144	126	61	8	13	125	81	16	21	41	31
Total 2^e semestre	425	394	334	224	146	462	491	349	347	339	369	455	163	287	110	695
TOTAL	606	517	513	349	360	808	776	724	557	545	675	804	632	513	506	1165

Quantités en ml = 1 litre au mètre carré

• 07 Janvier 2009 : environ 40 cm de neige • 02 Février 2012 : environ 8 cm de neige

réalisé par Régis Maisonneuve



LA BROUSSE DU ROVE EN ROUTE VERS L'A.O.P

L'année 2018 a été marquée par l'obtention de l'appellation A.O.C pour la Brousse du Rove. 2019 verra l'obtention de l'AOP, Appellation d'Origine Protégée.

Le Journal Officiel de la République Française a publié le 31 mai 2018 l'arrêté relatif à l'appellation d'origine contrôlée «Brousse du Rove». Pour rappel, l'AOC Brousse du Rove, est seulement la 46^{ème} dénomination d'origine de fromage. Elle est la 15^{ème} AOC au lait de chèvre, la 4^{ème} AOC dans la région méditerranée et la 1^{ère} AOC dans les Bouches-du-Rhône. Le groupement des producteurs de brousses du Rove se compose actuellement de 7 éleveurs producteurs (François BOREL (la Roque d'Anthéron), Laurence CHAULLIER (Meyreuil), Natacha DUVERDIER (Baux de Provence), Luc FALCOT (Cuges les pins), Patrick et Thierry FAURE (Mimet), GAEC André GOUIRAN (Le Rove), Eric PRIORE (Septèmes les Vallons). La zone de production comprend 131 communes réparties de manière

suivante : 97 dans les Bouches-du-Rhône, 24 dans l'extrême Sud du Vaucluse et 10 dans l'Ouest du Var. Rappelons que son cahier des charges est très strict (lait cru, race du Rove uniquement, alimentation en pâturage, aucune alimentation à base d'OGM, etc). Après avoir obtenu l'AOC au terme de 11 années de combat, la brousse du Rove va prochainement devenir AOP, appellation d'origine protégée. Une protection dans toute l'Union Européenne. Le cahier des charges a été validé fin mars 2019 par la commission européenne, sans aucune notification.

Les éleveurs producteurs de brousse du Rove restent plus que jamais déterminés pour préserver ce produit du terroir né au Rove et perpétué ici par la famille d'André Gouiran depuis de très nombreuses générations.



L'Appellation d'Origine Protégée (AOP) désigne un produit dont toutes les étapes de production sont réalisées selon un savoir-faire reconnu dans une même aire géographique, qui donne ses caractéristiques au produit. C'est un signe européen qui protège le nom du produit dans toute l'Union Européenne. L'Appellation d'Origine Contrôlée (AOC) désigne des produits répondant aux critères de l'AOP et protège la dénomination sur le territoire français. Elle constitue une étape vers l'AOP, désormais signe européen. Elle peut aussi concerner des produits non couverts par la réglementation européenne (cas des produits de la forêt par exemple). C'est la notion de terroir qui fonde le concept des appellations d'origine. Un terroir est une zone géographique particulière où une production tire son originalité directement des spécificités de son aire de production. Espace délimité dans lequel une communauté humaine construit au cours de son histoire un savoir-faire collectif de production, le terroir est fondé sur un système d'interactions entre un milieu physique et biologique, et un ensemble de facteurs humains. Là se trouvent l'originalité et la typicité du produit. Les règles d'élaboration d'une AOP sont inscrites dans un cahier des charges et font l'objet de procédures de contrôle, mises en œuvre par un organisme indépendant agréé par l'INAO.

LE ROVE BERCEAU DE LA RACE CAPRINE

Le village du Rove est le berceau de la race caprine du Rove. Au fil des siècles, la chèvre s'est façonnée dans ses collines y puisant son caractère et sa rusticité. C'est la seule race à avoir pris le nom de son terroir. Le passé pastoral du Rove est riche et a connu son apogée au début du XX^{ème} siècle où près de 4000 chèvres étaient recensées pour 400 habitants. Il a fallu la persévérance du maire Georges Rosso pour permettre la réintroduction des caprins dans le massif. Aujourd'hui, plus de 400 chèvres du Rove sont installées en plein cœur du massif à la bergerie de la Varune. La famille Gouiran (André, Marie-Ange, Frank, Miryan et Marc), continue la voie tracée par leurs ancêtres avec l'élevage de caprins du Rove et surtout la fabrication de la brousse du Rove et des fromageons pur chèvre, dans le pur respect de la tradition locale et du consommateur. Depuis la mi-janvier, plusieurs centaines de cabris sont nés dans l'exploitation de la famille Gouiran, à la bergerie de la Varune. Ces naissances marquent le début de la saison des brousses du Rove et des fromageons qui va durer jusqu'au mois d'octobre prochain.

**Vente à la fromagerie au 17 rue Adrien Isnardon 13740 Le Rove,
04.91.09.92.33. Ouvert tous les jours de 8h à 12h et de 17h à 19h**



Le Rove, ses chèvres et ses collines

d'André Gouiran réédité

Il y a 20 ans, le berger du Rove André Gouiran publiait «Le Rove, ses chèvres et ses collines» aux éditions Taccussel. Il y racontait ses souvenirs, ceux des vieux bergers et son métier pastoral d'aujourd'hui. Vingt ans plus tard, son ouvrage (épuisé depuis 2008) est réédité. «Le texte n'a pas changé. Nous avons seulement ajouté six pages en fin d'ouvrage et quelques photos» précise André Gouiran.

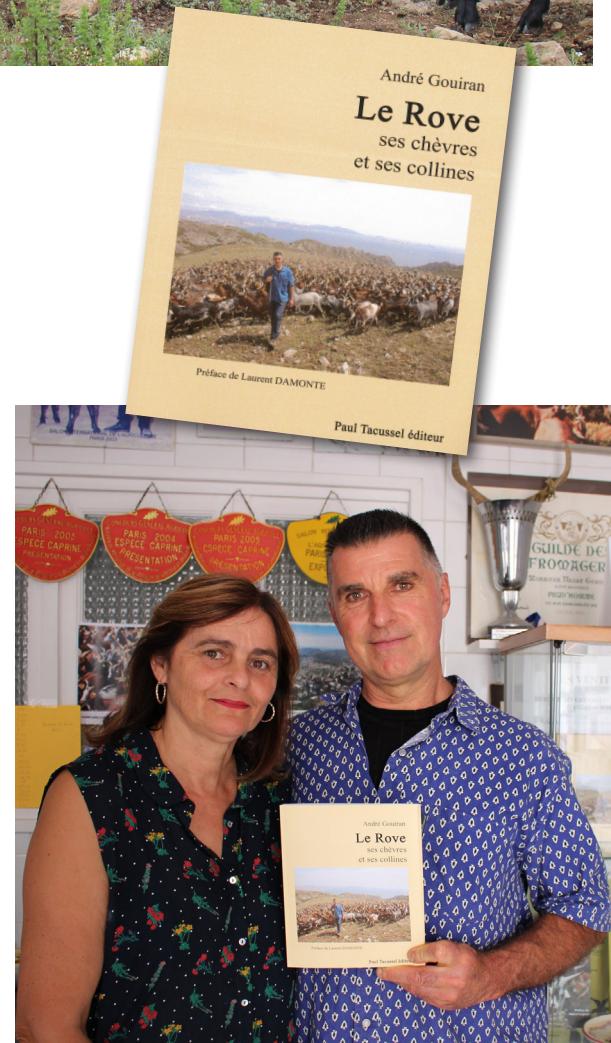
Ces six pages correspondent à des pages «blanches» de l'édition originale, deux ont été rédigées par André Gouiran et quatre par Thierry Chauvelot. Ils y relatent, en particulier, la lutte des bergers qui a conduit à l'obtention de l'appellation AOC Brousse du Rove en 2018 au terme de 11 années d'instruction.

Attaché à la terre de ses ancêtres, le rovenain André poursuit avec courage et obstination le flambeau du pastoralisme, «C'est l'espérance d'une continuité familiale qui me tient à cœur. La chèvre du Rove, c'est un mo-

nument vivant. La brousse du Rove fait partie du patrimoine gustatif de la Provence... et pour vivre de ce métier, il faut vivre pour le métier», explique-t-il.

«A travers près de 200 pages, notre ami André Gouiran réussit le pari de nous faire partager sa passion, son histoire, se conjuguant au singulier et au pluriel. C'est un plaisir renouvelé à chaque page que de s'imprégner de l'histoire du Rove, de ses chèvres et de ses collines. C'est pourquoi cet ouvrage qui retrace tout cela est aujourd'hui indispensable. Il est le lien qui permet à chacun qui le lit de se sentir, aussi, un peu (plus) rovenain et fier de l'être» explique Thierry Chauvelot, fils de berger «de» Roves.

Où se procurer l'ouvrage ?
Dans toutes les bonnes librairies et à la fromagerie du Rove (17 rue Adrien Isnard Le Rove, ouvert tous les jours de 9h à 12h et de 17h à 19h).



Le provençal à l'école



Au Rove on parlait le Provençal. Si aujourd’hui cette langue latine aux sonorités chantantes a disparu, jusqu'à ces années elle était presque le parler officiel des paysans et des bergers. Depuis la révolution de 1789, on avait voulu à juste titre unifier en France, les mesures de poids, de surface mais aussi imposer au peuple la langue Française. 200 ans plus tard beaucoup d’anciens conservaient toujours l'élocution de leurs aïeux.

Dans les écoles et même à l'église, la chasse au patois était farouche. Dans la cour de récréation la punition c'était « la clé ». Si un élève était surpris à parler le Provençal, l'instituteur le chargeait d'une lourde clé. Ce puni allait à un camarade lui dire : « Comment s'appelle cet objet ? », l'autre dans un réflexe naturel lui rétorquait : « Es uno clau », aussitôt l'objet de la punition changeait de main. Lorsque l'on rentrait dans la classe, celui qui était en possession de ce fardeau était sévèrement puni.

Ma grand-mère fréquentait l'école de filles tenue par les sœurs institutrices de St Joseph des Vans. Cette école occupait le bâtiment devenu depuis le bureau de poste. Un jour la sœur directrice interpella mon arrière-grand-mère et lui dit : « Louise, si vous voulez que votre fille fasse des progrès tachez de lui parler en Français ». Alors la pauvre paysanne, joignant ses mains usées par le travail de la terre lui dit dans un Français presque parfait : « Demandez-moi de lui acheter des livres ou des crayons, mais chez nous, nous parlons le Provençal ».

Un jour la petite Marguerite du Jas fut prise en classe d'une envie pressante. Très embarrassée pour formuler sa demande dans la langue de Voltaire, elle chuchota à sa compagne de banc : « Térésina voueli cagua, maï sahi pas va dire » (Thérésine, je veux aller au cabinet mais je ne sais pas le dire). Alors, l'érudit Thérésine levant le doigt s'écria : « Ma sœur, Marguerite veut aller au cagadou ».



A la mairie, lors des conseils municipaux, on essayait de prendre les délibérations en parlant convenablement. Bien souvent, malgré l'officialité de la séance, on finissait par du Provençal. Le secrétaire était obligé de traduire ce que les uns disaient pour l'écrire dans la langue Française.

On entend souvent dire qu'au Rove, on ne parlait pas le vrai Provençal. On fait souvent allusion au « Rhodanien » parce que Mistral écrivait ses œuvres dans sa langue maternelle. D'autres voudraient imposer l'Occitan. On ne va pas ici remuer des querelles intestines entre intellectuels.

Au Rove on parlait le Provençal Maritime. Celui de Victor Gélu et de Valérie Bernard. Celui que le docteur Follen défendait en écrivant une grammaire enseignée dans les cours d'expression régionale. Au Rove on parlait le Vrai Provençal !

Francis Montalban

Poème écrit par Paulin GOUIRAN en Provençal maritime tel qu'on le parlait au Rove

Lou marchand de broussos

En mi levan de bon matin
Un bèu soulèu m'a fa risetto
Aï decida din lou camin
De vous faire uno cansouneto

Vendré leï broussos es un travai
Qu'a soun charmo émé sa réclamo
E ieu ce que m'agrado lou maï
Es de ben servi leï damos

Vous serviraï sus l'escalé
Dins uno assietto ben netto
Un bouen dessèr de fantasié
Qu'a la vésino fara nigueto

Quand lou pichoun crido « Maman
Es lou marchand de broussos qui passo »
La maire alors per soun enfant
Croumpo uno broussos puei l'embrasso

Moun ami Jan qu'es un farceur
E qu'aimo un pau lou badinage
M'a dit « Tí dèuvi moun bonhur
Se sieù urous dins moun meinagi

Toujou joyous, toujou egaù
Senso charpin, senso coulero
Es despueï que portès a l'oustaù
De broussos a ma bello Mero »

Grand Pèro qu'a plus ges de dènt
Paure victimo dei annado
Quand a uno broussos es countènt
A sa pipo l'a préferado

Dessus la plaço de la bourso
Puget tounbo soun marteù dei mon
En m'entendèn crida leï broussos
Mi dit « D'aco n'en sieù groumand »

Veïci la fin de moun panié
Ce n'en resto qu'auqueï pichounette
Aganti alors leï vieï quartié
Sant Jan, lou Panier, la Tourette

Bezounço es moun dernié client
A gratis eù leï a tastado
E m'a dit « En ti benissen moun enfant
Tí précharai la renoumado ».

Paulin GOUIRAN
Vers 1930

Le marchand de brousse

*En me levant de bon matin,
Un beau soleil m'a fait risette.
J'ai décidé dans le chemin
De vous faire une chansonnette.*

*Vendre les brousses est un travail
Et des vendeurs, on réclame.
Et moi, ce qui me plaît le plus,
C'est de bien servir les dames.*

*Je vous servirai sur l'escalier
Dans une assiette bien propre
Un bon dessert de fantaisie
A rendre jalouse la voisine !*

*Quand le petit crie : « eh ! maman !
Le marchand de brousse qui passe ! »
La mère, alors, pour son enfant,
Achète une brousse et l'embrasse.*

*Mon ami Jean (c'est un farceur :
Il aime bien le badinage)
M'a dit : « je te dois mon bonheur,
Si je suis heureux dans mon ménage.*

*Toujours joyeux, toujours égal,
Sans dispute, sans colère :
C'est depuis que tu portes à la maison
Des brousses à ma belle-mère ».*

*Grand père n'a plus guère de dents,
Pauvre victime des années.
Avec une brousse, il est content ;
A sa pipe, elle est préférée.*

*A la place de la Bourse,
Puget laisse tomber son marteau des mains,
En m'entendant crier « les brousses »,
Il dit : « de ça, j'en suis gourmand ! »*

*Voici la fin de mon panier,
Il en reste encore quelque pichounette.
Je prends alors les vieux quartiers,
Saint Jean, le Panier, la Tourette.*

*Belzunce est mon dernier client,
Je lui fais goûter une brousse sans payer
Il m'a dit : « en te bénissant, mon enfant,
Je vais prêcher ta renommée ! »*

Paulin GOUIRAN
Vers 1930



Vendre les brousses, c'est encore mieux !





MILLE CHOEURS POUR UN REGARD

Le concert au profit de Retina France pour la recherche contre les maladies de la vue organisé par la municipalité et l'association Louis Bérard le 24 mars en l'église Sainte Anne du Rove a rencontré un vif succès. La somme de 729 euros a pu être récoltée. Bravo aux dix musiciens de l'AMA (Association des Musiciens Amateurs de Provence Pays d'Aix) et à la chanteuse lyrique pour leur belle performance.

JOURNÉE FESTIVE AVEC L'OMAS

Le 16 mars dernier se tenait à la salle des fêtes le traditionnel rendez-vous annuel de l'Omas avec au menu une délicieuse polenta maison préparée par l'équipe cuisine. L'après-midi, les 180 convives ont pu danser sous les airs de l'orchestre de variétés musette "Dépen-danse" et déguster les oreillettes préparées par les bénévoles de l'Omas. Un bien bel après-midi dont la recette servira à organiser des initiatives gratuites comme les deux boums offertes aux enfants de l'école élémentaire.



CROISIÈRE «GASTRONOMIQUE»

Week-end croisière (les 23 et 24 mars) organisé par l'Omas sur le Rhône.

Sous un temps estival, les participants ont apprécié cette escapade gastronomique.

Le prochain voyage de l'Omas se déroulera du 11 au 15 avril en Espagne dans la région de Calafell.

WEEK-END SOLIDARITÉ

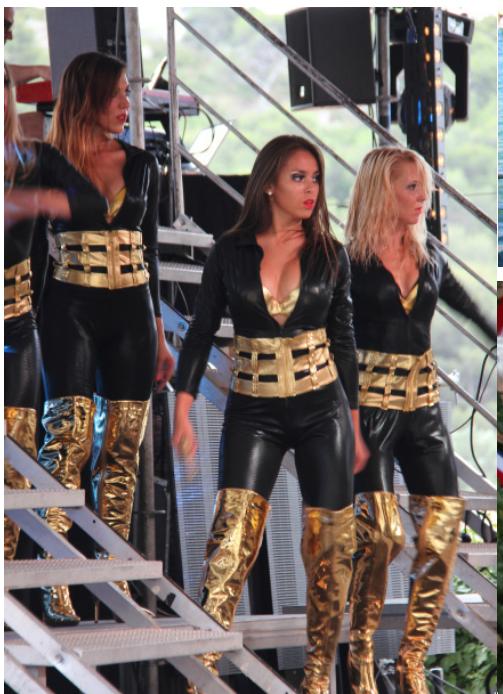
L'académie du chant populaire dirigée par Alain Aubin a régalé le nombreux public venu l'écouter dans le cadre du «week-end solidarité» organisé par le secours populaire à la salle des fêtes du Rove les 2 et 3 mars dans le cadre de sa campagne nationale du Don'Actions. Ce week-end a été rythmé par des stands de vente et la projection du documentaire «Pauvres de nous» de Claire Lajeunie suivie d'un débat animé par Rose-Marie Papi, responsable nationale du don'action et responsable régionale du secours populaire et Mario Papi, trésorier national du secours populaire français, tous deux habitants du Rove.



RETRO 2018



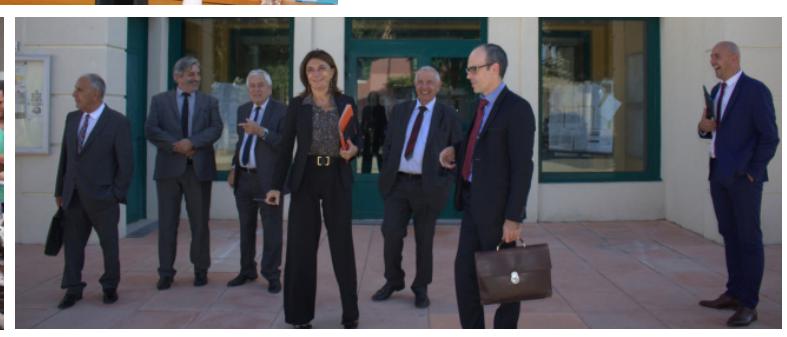
RETRO 2018





RETRO 2018





CULTURE

LES RENDEZ-VOUS CULTURELS 2019

Voici un aperçu de la programmation culturelle proposée par la municipalité pour l'année 2019. On peut y ajouter les spectacles proposés avec l'aide du conseil départemental dans le cadre du dispositif Saison 13 (un spectacle pour enfants en septembre et pour la fête de la chèvre du Rove en octobre)

AUDITION DE L'ÉCOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE AU THÉÂTRE MOLIÈRE

Créée en juin 1989, l'école municipale de musique fête cette année ses 30 ans d'existence !

Les élèves de l'école municipale de musique se produiront avec leurs professeurs, sur la scène du Théâtre Molière à Marignane pour leur audition de fin d'année. Ouvert à tous, gratuit et sur inscription en mairie.

→ **Dimanche 12 mai 2019 à 17h « Les 30 ans ! »**

Théâtre Molière Marignane
(ouverture des portes à 16h30)



JOURNÉES DE LA CULTURE

- Expositions des œuvres réalisées par les élèves de l'atelier d'art municipal (enfants et adultes) mais aussi des artistes amateurs de la commune, peinture, poteries, photos, sculptures...
- Expositions des associations culturelles du village.
- Représentation des élèves de l'association Théâtre au Rove (le vendredi soir)
- Gospel le samedi à 19h avec l'ensemble marseillais Massilia Sounds Gospel

→ **Vendredi 21 juin et samedi 22 juin 2019**
Salle des fêtes Eugène Lanteri - Entrée libre

CONFÉRENCE VAN GOGH

La municipalité et la Cabro d'Or proposent une conférence discussion animée par Jacqueline Reynier, artiste plasticienne

Des Mangeurs de pommes de terre à la Nuit Etoilée, le 10 mai 2019

Tel un météore Van Gogh a éclaboussé la fin du 19e Siècle de son génie visionnaire. Dans le prolongement de l'impressionnisme il ouvre une nouvelle voie. Il se livre à la peinture avec une passion proche du mysticisme, comme on livre un furieux combat, comme on sacrifie sa vie à sa foi.

Sa vie et son œuvre sont intimement liées.

Van Gogh dans son exagération mystique, dans sa fougue, dans les déformations qu'il impose à la nature où flambent les arbres, éclatent les soleils, se tordent les branches, prépare l'avenir et le terrain à l'art du 20^e siècle.

→ **Vendredi 10 mai 2019 à 18h**

Salle des fêtes « Eugène Lantéri » - Entrée libre
Entrée gratuite et ouverte à tous



SPECTACLE DE L'ÉCOLE MUNICIPALE DE DANSE AU THÉÂTRE DES SALINS

Les élèves de l'école municipale de danse se produiront sur la scène du théâtre national des Salins à Martigues. Accès réservé aux familles des élèves.

→ **Mercredi 19 juin 2019 à 20h30**





CULTURE

CARTE BLANCHE CHORÉGRAPHIQUE POUR 36 ÉLÈVES

Les professeurs de l'école municipale de danse du Rove, Sophie Gangloff (Jazz) et Sylvie Andreotti (classique) ont lancé cette année un nouveau projet artistique intitulé « Carte blanche chorégraphique ». Destiné aux élèves de l'école, ce projet a été fait en lien avec l'examen du 31 mars. L'idée était de permettre aux élèves qui le souhaitaient de créer une chorégraphie personnelle sous forme d'un solo, duo, trio ou quatuor, un duo maman/enfant était également proposé. 36 élèves ont participé à cette première édition. 20 projets étaient présentés à leurs professeurs le 29 mars à la salle de danse en présence de Paul Sabatino, adjoint au maire délégué à la culture et aux sports.

Les compositions ont été évaluées sur l'originalité (choix de la musique, choix de la tenue, propos chorégraphique...). « *Ce n'est pas une performance technique qui est demandée mais plutôt une recherche dans la création artistique. Le résultat est enthousiasmant et au-delà de nos espérances. 6 chorégraphies vont être présentées lors du spectacle de fin d'année le 19 juin sur la scène du théâtre national des salins à Martigues. Nous avons vécu et partagé de grands moments d'émotions. Il y a eu beaucoup d'investissement de la part des élèves. Nous sommes très fiers d'elles. Nous tenons à les féliciter et surtout à chaleureusement remercier la municipalité et monsieur le maire pour leur soutien et leur confiance, ainsi que tous les moyens mis à notre disposition pour le bon fonctionnement de notre école et de cet événement.* » ont déclaré à l'unisson les professeurs.

Les participants se sont vus remettre plusieurs récompenses offertes par le maire (tous les élèves ont reçu un sac de danse. 15 livres ont été offerts à 9 chorégraphies récompensées dans « leur ensemble ») ainsi qu'un certificat de participation.

Un film de cet évènement a été tourné. Il sera diffusé lors du goûter de fin d'année.

Les 6 chorégraphies sélectionnées pour le spectacle du 19 juin sont :

En première partie (avant le classique) :

- 1 – « Grandir » Téa et Mélina Merlin
- 2 – « Lâcher prise » Ambre Guissani
- 3 – « Complicité » Fanny et Amandine Buro



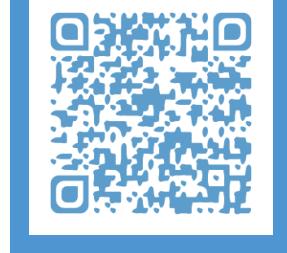
En deuxième partie (avant le jazz) :

- 1 – « Libération » Léa Masri
- 2 – « La vie c'est quoi ? » Lucie et Aurélie Cusset
- 3 – « Fusion » Carla Guevara

EXAMEN RÉUSSI POUR 50 ÉLÈVES

Le 31 mars s'est tenu à la salle de danse située au complexe sportif Blaise Gouiran l'examen de l'école de danse. Organisé tous les deux ans, cet évènement est destiné à faire progresser les élèves dans leur technique de danse et leur sens artistique, tout cela dans un souci d'autonomie et de partage. Le jury était composé de deux professionnels de la danse, Alexia Ivaldi (DE Jazz) et Nathalie Moisset (CA Classique) ainsi que des deux professeurs Sophie Gangloff et Sylvie Andreotti. Les résultats ont été excellents pour la cinquantaine de danseuses participantes.

Chaque élève s'est vu remettre par M. le Maire à l'issue de l'examen un diplôme avec mention, en présence des parents. Chaque élève s'est vu remettre par M. le Maire à l'issue de l'examen un diplôme avec mention, en présence des parents.



YOUTH GONE

UNE CREATION DE LAURENT ORTHLIEB ET GUY SAMPIERI

Youth Gone est « le projet-à-côté electropoprockenfrançais » de Laurent Orthlieb et Guy Sampieri officiant depuis une décennie dans le groupe de rock « hybride » Marseillais RedLight (<https://redlightofficial.bandcamp.com/>).

Un premier EP de 4 titres à propos de (récents) quarantaines voyant défiler la vie avec un peu de nostalgie et de mélancolie, une prière à l'enfance perdue (entre autres).

Tout a été composé, enregistré et mixé au MySmall Studio Made in 100% Le Rove

Un clip va bientôt être tourné au Rove.

Le groupe RedLight est en plein enregistrement du Jukebox Vol.3 qui sortira à l'été 2019.



MAURICE GOUIRAN

GRAND PRIX LITTERAIRE DE PROVENCE 2018

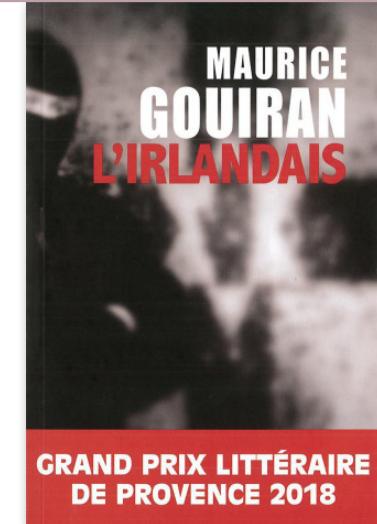
L'année 2018 a été riche pour l'écrivain rovenain Maurice Gouiran qui a publié son 28^{ème} polar aux éditions Jigal (*L'Irlandais*) et reçu le Grand Prix Littéraire de Provence pour l'ensemble de son oeuvre.

Le 12 octobre dernier, la médiathèque municipale organisait une rencontre dédicace avec Maurice Gouiran. Une rencontre instructive puisque même si Maurice Gouiran n'est plus à présenter, elle a permis d'en savoir un peu plus sur ce docteur en mathématiques qui avant de commencer l'écriture de son premier roman en l'an 2000, a eu «plusieurs vies». Spécialiste notamment de l'informatique appliquée aux risques et à la gestion des feux de forêts, il a été consultant pour l'ONU. Ce qui l'a amené à beaucoup voyager dans le monde et poser son regard sur des lieux et des histoires qu'il mettra en scène par la suite dans ses livres.

Poète et peintre (où son travail est déjà reconnu par des prix), Maurice est un créateur talentueux.

Souvent primé pour ses romans (il a reçu en 2018 le Prix littéraire de Provence), Maurice est connu de ses pairs et de ses proches pour son humilité et son sens aigu de l'amitié. Il apprécie l'univers du polar auprès de ses amis René Fregni, Gilles Del Pappas, ou Jean Contrucci.

Cette soirée a permis d'en savoir un peu plus sur l'étendue de son travail. Elle a surtout permis d'apprendre les rouages de la naissance d'un roman. Maurice a expliqué à travers de nombreuses



anecdotes la mécanique de ses romans. Comment naissait «l'étincelle» : d'un article de presse par exemple pour «Maudits soient les artistes». Son travail avec son éditeur. Il a livré également quelques secrets d'écritures, des confidences sur ses bouquins... montré des documents personnels rares comme ses manuscrits, ou le roman «L'arménienne aux yeux d'or» paru en braille.

Les échanges entre le «créateur d'histoires» (comme il se définit) et le public ont été intéressants et surtout enrichissants pendant près de deux heures.

Maurice Gouiran a également eu en 2018 3 nouvelles publiées dans des ouvrages collectifs : Sous les pavés, la came (éditions Caïman), Le coup de Massu (éditions Arcane17), Parking Shell (Les Fédérés, Arcane17).

Pour 2019, les lecteurs pourront découvrir son 29^{ème} polar, Qaraqosh (éditions Jigal, à paraître en mai 2019). A noter sa participation aux grands salons du polar (Quai du polar à Lyon, L'Instant Polar à Poitiers, Festival du polar à Villeneuve-lès-Avignon, Sang d'Encre à Vienne,...), aux salons généralistes (Sablet, Fuveau, Village du livre de la fête de l'Huma,...) et une douzaine de rencontres en médiathèque. Un agenda bien rempli !

CLOVIS NARIGOU A TRAVERSÉ L'ATLANTIQUE !



« Mobility, Migration and Mystery in Maurice Gouiran's Marseille Polars » par Kathryn A Kleppinger

Les aventures de Clovis Narigou ont trouvé un écho aux USA, plus précisément à l'Université George Washington (à Washington, DC) où Kathryn A Kleppinger, professeur et chercheur, vient de lui consacrer un long et bel article de 11 pages : « Mobility, Migration and Mystery in Maurice Gouiran's Marseille Polars ». Elle analyse trois romans (La porte des Orients perdus, Les vrais durs meurent aussi, Et L'été finira) et détaille les connaissances qu'ils apportent en matière de migration, de société et d'art de vivre marseillais. Kathryn A Kleppinger viendra à Marseille fin mai 2019 pour le rencontrer et approfondir son étude.

Abstract
This article analyzes the return of the past in three of Marseille-based crime novelist Maurice Gouiran's novels: *La Porte des Orients perdus* (2004), *Et l'été finira* (2012), and *Les vrais durs meurent aussi* (2015). Lead investigator Clovis Narigou travels far and wide in his quests to solve the murders of those in his community, and his travels also include pedagogical asides to educate readers on the historical contexts that brought these victims to Marseille. In these novels readers can see how Narigou investigates Marseille's historical relationships with the French Empire and how the end of this era continues to resonate in Marseille. As he emphasizes, past traumas continue to shape the present and can only be resolved through recognition and acknowledgement of earlier traumas. In these novels readers see the power of the *polar* genre to uncover Marseille's unique history regarding population migration and mobility and to propose an alternative, inclusive social model.

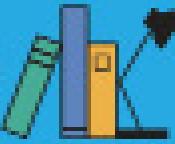
As France's oldest and largest port city, Marseille has served as a hub of migration and trade throughout the Mediterranean since its mythological founding in 600 BC. According to legend, the Phoenician refugee Protos landed on the Mediterranean shores of present-day France and married Gyptis, the daughter of the local king, and together they established a new community called Massalia. Marseille's mythological history is therefore grounded in the successful marriage of two cultures, one local and one from afar. This engagement with the outside world has



MEDIATHEQUE

Médiathèque municipale René Blanc

LA MEDIATHEQUE MUNICIPALE RENE BLANC EN 2018



Ouverte à tous les rovennais et GRATUITE. Un lieu pour se divertir, apprendre, s'ouvrir au monde, s'amuser, flâner, trouver des réponses, étudier, rêver...

2 bibliothécaires pour vous accueillir

5 000 VISITEURS

3 260
heures d'ouverture au public

→ 14 019 PRÊTS

8 900 documents à votre disposition dont :

6 000 livres
160 CD
700 DVD

25 abonnements magazines

ÉVÉNEMENTS

20 événements
802 participants

Ateliers, lectures, expositions, dédicaces, défilés, démonstrations, débats, débats de la culture...

11 accueils de classe primaire
1 parcours 840 séances d'écriture avec un écrivain
→ 300 élèves ont franchi les portes de la médiathèque

10 accueils d'assistantes maternelles
14 accueils de la crèche
167 dépôts de documents à la crèche

Perspectives 2019...

Plus de scolarité !
Opération 100% maternelle !
Un nouveau partenariat EAC

ATELIERS
Des événements plus nombreux !
L'édition
Innovation

Toujours plus de cours !
Un réaménagement de l'espace Polisportif et de l'espace documentaires en cours

La médiathèque René Blanc vous propose durant les vacances de Printemps, un atelier philo pour les enfants de 7 à 11 ans.

Thème : l'amitié.

Qu'est-ce que l'amitié ? A quoi sert-elle ? Un ami est-il précieux ? Autant de questions que peuvent se poser les enfants.

Atelier animé par Sylvie Andreotti, parcours Fondation SEVE (Savoir Être et Vivre Ensemble)

Pourquoi proposer un atelier philo pour les enfants ? Pour leur apprendre dès le plus jeune âge à raisonner par eux-mêmes, à maîtriser leurs émotions, à faire preuve d'empathie et les préparer à devenir des citoyens confiants, actifs et responsables.



→ Vendredi 12 avril 10h30

Atelier gratuit (durée 1h). Nombre de places limitées à 15 personnes. Renseignements et inscriptions sur place ou au 09.67.54.74.81.

Modalités d'inscription

- L'adhésion est gratuite.
- L'accès est réservé aux personnes domiciliées sur la commune.
- Les inscriptions se font sur place aux horaires d'ouverture.
- Documents à fournir : pièce d'identité, justificatif de domicile.

Les horaires d'ouverture au public de la médiathèque :

- Mardi : 14h30 - 19h
- Mercredi : 9h30 - 12h et 14h30 - 18h
- Vendredi : 14h30 - 18h
- Samedi : 9h30 - 12h

Pour tous renseignements complémentaires, contacter le personnel de la médiathèque :

36 rue Jacques Duclos, 13740 Le Rove

- Téléphone : 09 67 54 74 81
- Mail : mediatheque@le-rove.fr
- Catalogue : www.mediathequelerove.fr

SPORTS ET LOISIRS

Le Rove est un village dynamique. La municipalité avec le centre municipal d'animation sportive et de loisirs ainsi que les nombreuses associations sportives proposent un large choix d'activités pour tous (voir encadré). On dénombre ainsi plus de 2000 pratiquants au sein des différentes disciplines. Grâce à la richesse et la qualité des cours dispensés, les rovenaines et les rovenains font rayonner les couleurs du Rove sur le plan local, départemental, régional mais aussi national.

La municipalité accorde une place importante à l'épanouissement de ses habitants en mettant à disposition des équipements et des infrastructures de qualité.

Par ailleurs, elle met à disposition des associations d'importants moyens autant sur le plan financier (subventions) mais aussi en terme de logistique (mise à disposition gratuite des équipements, moyens matériels...).

Pour connaître l'ensemble des activités proposées par la municipalité et les associations, se reporter au site internet de la mairie www.lerove.fr ou en lisant la revue municipale des sports et de la culture saison 2018/2019.

Les activités sportives et culturelles pratiquées au Rove

- Ateliers d'Arts enfants et adultes
- Médiathèque
- Théâtre
- Astronomie
- Musique :
 - Violon
 - Guitare
 - Piano
 - Batterie
 - Guitare de musiques actuelles
 - Chant
- Judo
- Karaté
- Tennis
- Badminton
- Basket-ball
- Football
- VTT
- Plongée
- Boules
- Danse Classique
- Danse Jazz
- Hip hop
- Pompon dance
- Zumba
- Gymnastique artistique
- Gymnastique d'entretien
- Gymnastique contrôlée
- Baby gym
- Athlétisme
- Course pédestre hors stade
- Marche
- Randonnée pédestre
- Chorale
- Club Photo...

Renseignements en mairie et sur www.lerove.fr

SOIRÉE DES SPORTS

- **Samedi 8 juin 2019 à 20h30** au gymnase municipal Démonstration des activités du centre municipal d'animation sportive et de loisirs et des associations sportives du village



LES KARATEKAS ENCHAINENT LES SUCCES SUR LES TATAMIS

La section Karaté de l'association Rove Omnisports enchaîne depuis plusieurs saisons les excellents résultats. En 2018 et en ce début d'année, c'est une pluie de podiums et de médailles récoltées sur les tatamis de Provence, de France et à l'international (Sicile, Venise, Suisse). Dirigé par Jacky Hoellerer, professeur 4°Dan, la section compte dans ses effectifs 90 adhérents de 4 à 60 ans.

Le jeune rovenain Thomas Pierini, 13 ans, s'est distingué dernièrement à Paris et à Orléans où il a terminé sur la plus haute marche du podium en catégorie minime (1^{er} à l'open international d'Orléans, 2^e en Coupe de France). Thomas est aux portes de l'équipe de France. La Coupe de Provence et le championnat inter-régions ont vu de nombreux suc-



cès de jeunes rovenains. Naël Hida (1^{er}), Alix Amerigo (2^e), et Luciano Suzini (3^e) se sont distingués en Coupe de Provence tandis que les championnats interrégionaux voyaient les performances du vétéran Christophe Baret (2^e), du senior Marc-Alexis Rouret (3^e), du cadet Etienne Bastien (2^e), des minimes Thomas Pierini (1^{er}) et Tom Decallion (3^e) et des benjamins Nathan Zaoui (3^e) et Florent Hoellerer (3^e), tous qualifiés pour les championnats de France.

Découvrez toute l'actualité sur leur site internet : www.lerove-karate.fr et leur page facebook.

INFO ASSOCIATION LE ROVE JUDO



- **Samedi 18 mai** : Rencontre FSGT au gymnase municipal Blaise Gouiran avec la participation d'une quinzaine de clubs

L'OLYMPIQUE ROVENAIN BASKET BRILLE SUR LES PARQUETS



Avec 58 licenciés, l'OR Basket se porte bien. Cette saison 2018/2019 l'illustre à merveille avec des résultats encourageants et une belle dynamique. Sous l'impulsion de son président René Bonhomme et de son équipe dirigeante, l'Olympique Rovenain Basket brille à nouveau sur les parquets du département.

Il compte aujourd'hui 5 équipes dont une équipe féminine senior (en partenariat avec les Pennes Mirabeau).

Les seniors (effectif 16 joueurs - entraîneur Daniel Carillo) évoluent en division Pré région et sont actuellement 3^{ème} de leur championnat, en position de se hisser en région.

Les U13 (effectif 9 joueurs - entraîneur Valentin Diulein) évoluent en D3 et sont 3^{ème} de la phase 2.

Les U11 (effectif 14 joueurs - entraîneur Benjamin Lichau) évoluent en D3 et sont actuellement 4^{ème} de la phase 2.

Les U9 (effectif 13 joueurs - entraîneuse Sylvie Cartry) font des plateaux.

Les entraînements se font 2 fois par semaine pour les U11, U13 et les seniors, et une fois pour les U9. L'association peut compter sur le soutien de la municipalité par le biais de subventions et

de la mise à disposition gratuite de ses équipements.

Voir toute l'actualité sur leur page Facebook : <https://www.facebook.com/Olympique-rovenainbasket/>



L'OLYMPIQUE ROVENAIN FOOTBALL TIEN T SON RANG

La saison 2017/2018, avait été exceptionnelle pour l'Olympique Rovenain Football, couronnée de nombreux succès sportifs : vainqueur de la Champion's Cup U11, accession en Régional des équipes 1 des U17 et U19, accession des U17 2 en Départemental 1 et obtention du Label FFF « Espoir » pour la qualité de l'Ecole de Football.

La nouvelle saison était donc attendue avec impatience et surtout avec curiosité afin de voir comment l'Olympique Rovenain allait se comporter dans ces nouvelles compétitions et dans sa progression de formation du Foot d'Animation. Le moins que l'on puisse dire, c'est que le travail fourni porte ses fruits puisqu'à la mi-saison toutes les équipes de jeunes en foot à 11 sont classées dans les trois premières places de leurs championnats respectifs de Ligue ou de District.

Les séniors Régionaux, sous leur nouvelle structuration à base de jeunes, se comportent plutôt bien avec un classement actuel dans les cinq premières places et sont en passe d'assurer leur maintien rapidement.

Le foot d'animation reste une référence à l'Olympique Rovenain, au niveau de la

Région, et cette année sera encore un très bon cru.

La grande nouveauté à l'Olympique Rovenain, est sans aucun doute le développement fulgurant du football féminin avec la création de trois équipes féminines.

En effet, deux équipes seniors ont été créées, une équipe en jeu à 8 et une autre en jeu à 11. Cette dernière, est classée 1^{ère} de son championnat Départemental, et en passe d'accéder au niveau Régional.

La 3^{ème} équipe féminine est une équipe de jeunes joueuses de moins de 11 ans, qui pour une première année, montre de belles choses et surtout un sérieux et une progression exceptionnelle.

Comme à son habitude, l'Olympique Rovenain a une activité sportive et extra sportive très chargée sur cette deuxième partie de saison, avec de nombreux tournois et manifestations diverses telles que lotos, soirées des Partenaires et réception Sponsors, journée festive de fin d'année ...

Le club peut compter sur le soutien actif de la municipalité du Rove qui alloue d'importantes subventions et aides logistiques avec la mise à disposition du stade municipal et de ses équipements.



L'AGENDA

- **Samedi 13 Avril :** Tournoi Elite « Festival Trophy U9 » (Configuration jeu à 8)
- **Mercredi 1^{er} Mai :** Tournoi U9 / U7 Challenge M.Gourian et L.Merlini
- **Mercredi 8 Mai :** Tournoi U8 / U6 Challenge E.Nieves et G.Rosso
- **Dimanche 16 Juin :** Tournoi U12 / U13 Challenge G.Merlini
- **Samedi 22 Juin :** Tournoi Féminin U11 + U11/U10 Niveau 2
- **Dimanche 23 Juin :** Tournoi U10 / U11 Critérium et Niveau 1 Challenge R.Nayener
- **Vendredi 28 Juin :** Tournoi Vétérans semi-Nocturne
- **Samedi 06 Juillet :** Journée Festive du club (Sous réserve) + Tournoi Féminin seniors semi nocturne

Voir toute l'actualité sur leur page Facebook : <https://www.facebook.com/OlympiqueRovenain/> et leur site internet

TRANSPORTS

Communiqué SNCF

Vers Marseille

Actualité de la ligne // Se renseigner (Fiche Horaire, Prix, abonnement)

Par Internet : www.ter-sncf.com // Par téléphone : N° vert 0 800 11 40 23, appel gratuit depuis un poste fixe, du lundi au vendredi de 7h à 19h.



	LV	LS	LV	LS	LV	TLJ	TLJ	TLJ	TLJ	TLJ	LV	TLJ	TLJ	TLJ
Niolon	06.40	07.10	07.40	08.09	08.40	09.06	10.39	12.40	15.10	17.11		18.06	18.40	19.40
Estaque	06.53	07.22	07.53	08.21	08.53	09.19	10.51	12.53	15.22	17.23		18.18	18.53	19.53
Arenc	07.03		08.04		09.03		11.01	13.04			17.38		19.04	20.04
Marseille	07.09	07.33	08.09	08.33	09.09	09.30	11.06	13.09	15.33	17.39	18.09	18.30	19.09	20.09

Vers Miramas

TLJ : tous les jours - LV : du lundi au vendredi - LS : du lundi au samedi

	TLJ	LV	TLJ	TLJ	TLJ	LV	LV	TLJ	LV	TLJ	TLJ	TLJ	TLJ	TLJ
Marseille	06.22	07.26	07.55	09.50	12.31	13.26	15.50	16.27	16.50	17.24	17.50	18.26	18.50	19.50
Arenc	06.27		08.24	09.55			15.55		16.55		17.55		18.55	19.55
L'Estaque	06.37	07.37	08.04	10.06	12.43	13.37	16.06		17.06	17.37	18.06	18.37	19.06	20.06
Niolon	06.45	07.45		10.14	12.51	13.46	16.14		17.15	17.46	18.15	18.46	19.14	20.14

C8

Le réseau
LA CÔTE BLEUE devient LA MÉTROPOLE Mobilité

la carte
Demandez votre carte personnelle. Elle est gratuite.

C8 Horaires & plan de ligne À compter d'août 2018

Sausset Gare SNCF ————— Marseille St Charles

Marseille Saint-Charles

LES TARIFS

Les Pass L, XL et le Pass Integral permettent d'emprunter cette ligne

- > Ticket à l'unité : 0,80 € ou 0,90€ en 1^{re} achat sur billet rechargeable
- > Carnet de 10 tickets : 6,30 € ou 6,40€ en 1^{re} achat sur billet rechargeable

Plus d'infos 0 800 713 137 Service à appeler gratuit

Conception : AGENCE PROFESSIONNELLE / Agence de communication

LA MÉTROPOLE Mobilité une marque de

DU LUNDI AU VENDREDI (SAUF JOURS FÉRIÉS)	À COMPTER D'AOÛT 2018
SAUSSET - GARE	6h30 9h30 13h05
CARRY - PORT	3h40 9h40 13h15
ENSUÈS - CENTRE	3h50 9h50 13h20
LE ROVE - MAIRIE	3h55 9h55 13h25
ESTAQUE - PORT	7h07 10h07 13h40
MARSEILLE - ST-CHARLES	7h30 10h30 13h55

FONCTIONNE TOUTE L'ANNÉE, DU LUNDI AU VENDREDI, SAUF JOURS FÉRIÉS

DU LUNDI AU VENDREDI (SAUF JOURS FÉRIÉS)	À COMPTER D'AOÛT 2018
MARSEILLE - ST-CHARLES	12h10 15h10 17h40
ESTAQUE - PORT	12h25 15h25 18h03
LE ROVE - MAIRIE	12h37 15h35 18h15
ENSUÈS - CENTRE	12h42 15h45 18h20
CARRY - PORT	12h52 15h55 18h30
SAUSSET - GARE	13h02 16h10 18h40



LIGNE C7

Horaires en période de vacances scolaires

DIRECTION : L'Estaque / Le Rove / La Vesse---Niolon				
Fontaine des Tuiles	*****	09h35	*****	11h05
Estaque Port	*****	09h36	*****	11h06
Estaque Riaux	*****	09h38	*****	11h08
Corbières	*****	09h40	*****	11h10
Resquiadou	*****	09h42	*****	11h12
La Ricarde	*****	09h44	*****	11h14
Les Jardins	*****	09h46	*****	11h16
Les Bastides	*****	09h47	*****	11h17
Les Chênes Verts	*****	09h47	*****	11h17
Logis Neuf	*****	09h48	*****	11h18
Les Coulets	*****	09h49	*****	11h19
Le Mas	*****	09h50	*****	11h20
Saint Roch	*****	09h52	*****	11h22
Centre Culturel	08h45	09h54	10h20	11h24
Centre Culturel	08h45	09h54	10h20	11h24
Le Cellier	08h46	F	10h21	11h25
Le Douard	08h47	*****	10h22	11h26
Bergerie	08h48	*****	10h23	11h27
La Vesse	08h54	*****	10h29	11h33
Niolon	09h00	*****	10h35	11h40

DIRECTION : Niolon---La Vesse / Le Rove / L'Estaque				
Niolon	09h05	*****	10h37	11h40
La Vesse	*****	*****	*****	*****
Bergerie	09h11	*****	10h43	11h46
Le Douard	09h12	*****	10h45	11h48
Le Cellier	09h13	*****	10h46	11h49
Saint Roch	09h16	*****	10h48	11h50
La Mairie	09h18	*****	10h50	11h52
Ecole F Bessou	09h19	*****	10h51	F
Les Coulets	09h20	*****	10h52	F
Logis Neuf	09h21	*****	10h53	F
Les Chênes Verts	09h22	*****	10h54	F
Les Bastides	09h22	*****	10h54	F
Les Jardins	09h23	*****	10h55	F
La Ricarde	09h25	*****	10h57	F
Les Héritages	09h25	*****	10h57	F
Resquiadou	09h27	*****	10h59	*****
Corbières	09h28	*****	11h00	*****
Estaque Riaux	09h30	*****	11h02	*****
Estaque Port	09h31	*****	11h03	*****
Fontaine des Tuiles	09h33	*****	11h05	*****

F : trajet effectué à la demande des passagers présents dans le car ou l'ayant réservé auprès du conducteur



LIGNE C7

Horaires en période scolaire

Nom de l'arrêt	DIRECTION : L'Estaque / Le Rove / La Vesse---Niolon											
	*****	06h20	07h22	*****	09h40	*****	11h35	*****	13h45	16h00	17h30	18h35
Fontaine Tuiles	*****	06h20	07h22	*****	09h40	*****	11h35	*****	13h45	16h00	17h30	18h35
Estaque Port	*****	06h21	07h23	*****	09h41	*****	11h36	*****	13h46	16h01	17h31	18h36
Estaque Mistral	*****	06h23	07h25	*****	09h43	*****	11h38	*****	13h48	16h03	17h33	18h32
Corbières	*****	06h25	07h27	*****	09h45	*****	11h40	*****	13h50	16h05	17h35	18h37
Resquidou	*****	06h26	07h28	*****	09h47	*****	11h42	*****	13h52	16h07	17h37	18h39
La Ricarde	*****	06h29	07h31	08h30	09h49	10h30	11h44	*****	13h54	16h09	17h39	18h41
Les Jardins	*****	06h31	07h33	08h32	09h51	10h31	11h46	*****	13h56	16h11	F	18h43
Les Bastides	*****	06h32	07h34	08h33	09h52	10h32	11h47	*****	13h57	16h12	F	18h44
Chênes Verts	*****	06h32	07h34	08h33	09h52	10h32	11h47	*****	13h57	16h12	F	18h44
Logis Neuf	*****	06h33	07h35	08h34	09h53	10h33	11h48	*****	13h58	16h13	F	18h45
Le Mas	*****	06h35	07h37	08h36	09h55	10h35	11h50	*****	14h00	16h15	F	18h47
Saint Roch	*****	*****	*****	*****	09h56	10h37	11h52	*****	14h02	16h17	F	*****
Centre Culturel	*****	06h37	07h40	08h38	F	10h39	11h54	13h00	14h04	16h19	17h42	18h49
Ecole F Bessou	*****	*****	*****	*****	*****	*****	*****	*****	*****	16h35	*****	*****
Le Cellier	*****	06h38	07h44	08h39	*****	10h40	11h55	13h01	14h05	F	17h43	18h50
Le Douard	*****	06h39	07h45	08h40	*****	10h41	11h56	13h02	14h06	F	17h44	18h51
Bergerie	*****	06h40	07h46	08h41	*****	10h42	11h57	13h03	F	16h41	17h45	18h52
La Vesse	*****	06h47	F	08h47	*****	10h48	12h03	*****	F	16h47	17h51	F
Niolon	*****	06h54	07h54	08h55	*****	10h55	12h09	13h10	F	17h00	17h57	19h00

	Horaires des trains													
	vers Marseille	06h30	07h00	08h00	09h00		11h00			13h00	15h00	17h04	18h00	19h30
vers Marseille		06h43	07h51	08h29			10h59			12h59	14h55	17h02	18h00	18h59
venant Marseille														

Nom de l'arrêt	DIRECTION : Niolon---La Vesse / Le Rove / L'Estaque											
	*****	06h55	08h00	09h05	*****	11h05	12h10	13h10	F	17h05	18h05	19h05
Niolon	*****	06h55	08h00	09h05	*****	11h05	12h10	13h10	F	17h05	18h05	19h05
La Vesse	*****	*****	08h10	*****	*****	*****	F	13h15	F	F	F	F
Bergerie	*****	07h01	08h17	09h11	*****	11h11	F	13h21	F	17h11	18h11	19h12
Joliot Curie	06h03	07h02	F	09h12	*****	11h12	F	13h22	15h10	17h12	18h12	19h13
Les Coulets	06h04	07h03	F	09h13	*****	11h13	F	13h23	15h10	17h13	18h13	19h14
Saint Roch	*****	*****	*****	09h16	*****	11h16	F	*****	*****	17h16	18h14	19h15
La Mairie	06h05	07h05	F	09h18	*****	11h18	F	13h25	15h12	17h18	18h18	19h18
Ecole F Bessou	06h06	07h06	08h23	09h19	*****	11h19	*****	13h26	15h13	17h19	18h19	F
Logis Neuf	06h08	07h08	*****	09h21	*****	11h21	*****	13h28	15h15	F	18h21	F
Chênes Verts	06h09	07h09	*****	09h22	*****	11h22	*****	13h29	15h16	F	18h22	F
Les Bastides	06h09	07h09	*****	09h22	*****	11h22	*****	13h29	15h16	F	18h22	F
Les Jardins	06h10	07h10	*****	09h23	*****	11h23	*****	13h30	15h17	F	18h23	F
La Ricarde	06h12	07h12	*****	09h25	*****	11h25	*****	13h32	15h19	17h22	18h25	F
Resquidou	06h13	07h14	*****	09h27	*****	11h27	*****	13h34	15h21	17h24	18h27	*****
Corbières	06h15	07h15	*****	09h28	*****	11h28	*****	13h35	15h22	17h25	18h28	*****
Estaque Mistral	06h17	07h17	*****	09h30	*****	11h30	*****	13h37	15h24	17h27	18h30	*****
Estaque Port	06h18	07h18	*****	09h31	*****	11h31	*****	13h38	15h25	17h28	18h31	*****
Fontaine Tuiles	06h20	07h20	*****	09h33	*****	11h33	*****	13h40	15h27	17h30	18h33	*****

F : trajet effectué à la demande des passagers présents dans le car ou l'ayant réservé auprès du conducteur

***** : arrêt non desservie

Les passagers doivent, obligatoirement, valider ou prendre leur **TITRE DE TRANSPORT** auprès du conducteur à la montée dans le car et le conserver pendant la durée de leur déplacement. **DES CONTROLES SERONT EFFECTUÉS**

Information ligne - Horaires - Tarifs - site internet : www.lepilote.com ou

RDT13 - 23 av de la Moutte ZL La Valampe -13220 Chateauneuf les Martigues - tél. : 04 42 07 37 57

Attention : pendant les mois de juillet et août, la desserte des calanques s'effectue au niveau des barrières et parking.



RTM - Service Activités Nouvelles
473, rue St Pierre - 13012 Marseille
Téléphone : 04 91 22 58 30
www.rtm.fr

INFOS PRATIQUES

CALENDRIER 2019 DES PERMANENCES EN MAIRIE

ASSISTANTES SOCIALES de la Maison Départementale de la Solidarité

Le 1^{er} mardi et le 3^{ème} jeudi de 9h à 12h en mairie.
Uniquement sur rendez-vous au 04 13 31 78 00

MISSION LOCALE

La permanence se tient deux fois par mois dans les locaux de la mairie, **les 2^{ème} et 4^{ème} vendredi du mois**. Elle s'adresse aux jeunes de la commune de 16 à 25 ans, sans qualification prioritairement ou ayant un diplôme de niveau infra II (CAP, BEP, Bac., niveau bac + 1). Sa mission principale est d'apporter toute l'information sur l'accès à une formation professionnelle, l'aide à l'orientation professionnelle et un appui à la recherche d'emploi.

Contact Mission locale :

Mme Firouz SAIDI au 06 10 77 41 98

→ CALENDRIER 2019

- 12 avril, 16 avril, 10 mai, 24 mai, 31 mai, 7 juin, 21 juin, 13 septembre, 27 septembre, 11 octobre, 25 octobre, 8 novembre, 22 novembre, 6 décembre, 20 décembre.

Avec Maître CANOVAS, Avocat à la Cour

La municipalité propose à ses administrés une permanence gratuite et mensuelle avec un avocat : **tous les 2^{ème} mercredi du mois**, de 14h à 17h, avec Maître Yves-Henri CANOVAS, Avocat à la Cour - **La permanence se tient dans les locaux de la mairie, sur rendez-vous au 04 91 46 80 00.**
Calendrier 2019 : 17 avril, 15 mai, 12 juin, 11 septembre, 9 octobre, 13 novembre, 11 décembre

LEXCAUSA AVOCATS

A noter que Maître Philippe L.RULLIER, avocat à la cour, reçoit à son cabinet du Rove (situé au Centre commercial La Carrairade verte, RD568 13740 Le Rove - entrée C et D, 2^{ème} étage) à titre gratuit pour les administrés tous les premiers lundis après-midi du mois.

Sur rendez-vous au 04 42 22 01 41.

PERMANENCE PLIE MP OUEST

Depuis le 1^{er} janvier 2019, la municipalité organise pour ses administrés une permanence avec une accompagnatrice du PLIE tous les lundis matin de 9 h à 12 h en Mairie.

Le PLIE MP Ouest est un dispositif d'accompagnement à l'emploi des personnes les plus éloignées du marché du travail installé sur le territoire de Marseille Provence depuis janvier 2004. Il est destiné aux demandeurs d'emploi inscrits à Pôle Emploi depuis au moins 12 mois, aux allocataires d'aides publiques, aux personnes handicapées et à tous ceux qui sont dans une démarche d'insertion professionnelle (travail sur le projet, formation, emploi...) mais qui rencontrent des difficultés (personnelles, familiales, manque de qualification, longue période sans emploi,...) les freinant dans leurs démarches.

L'accompagnatrice permet à la personne de faire le point sur sa situation et l'appuie dans toutes ses démarches en mettant en valeur ses capacités : résolution de freins, orientation, formation, recherche d'emploi,...

Pour rencontrer l'accompagnatrice, il suffit de se mettre en lien avec un prescripteur : Pôle Emploi, Mission Locale, CCAS, Bureaux de l'emploi, référents sociaux,... qui vous orientera vers le PLIE ou de prendre contact directement avec l'accompagnatrice au 06 82 91 94 98 ou avec le siège administratif du PLIE MP OUEST au 04.42.31.44.68.

INFOS DON DU SANG

CALENDRIER 2019 DES COLLECTES DE SANG AU ROVE

- Mercredi 5 juin de 15h à 19h30
- Mercredi 6 novembre de 15h à 19h30

Lieu de la collecte : Médiathèque municipale (niveau -1)

ARCHITECTE CONSEIL

La municipalité avec le conseil d'architecture d'urbanisme et de l'environnement des B-d-R organise pour les administrés de la commune une permanence avec un architecte conseil (M. Henri Nahabedian) les 1^{er} et 3^{ème} vendredi du mois.

En mairie 2 fois par mois de 9h à 12h sur rendez-vous au 04 91 46 80 00

→ CALENDRIER 2019

- 5 et 19 avril, 3 et 24 mai, 7 et 21 juin, 5 et 19 juillet, 6 et 20 septembre, 4 et 25 octobre, 8 et 22 novembre, 6 et 20 décembre.

EXPRESSION DES ELUS

Cet espace est réservé à l'expression des élus du groupe de la majorité municipale et du groupe d'opposition.

Conformément au règlement intérieur du conseil municipal, chaque groupe a un espace réservé de 1000 signes chacun.

La majorité municipale

Seul un Président loin des réalités peut dire « mettre un pognon de dingue dans le social ».

Pour notre commune, les baisses de dotations qui se chiffrent à plusieurs millions, l'arrêt des emplois aidés pour les associations ont eu pour conséquence une offre diminuée pour les personnes qui en ont besoin.

Heureusement que notre municipalité fidèle à son origine et respectueuse de son programme a mis en œuvre les dispositions nécessaires pour que les conséquences de ces mauvais coups soient amoindries.

Poursuite des investissements dans tous les domaines, écoles, culture, aménagement urbain, sport, etc ; aides aux associations, poursuite des politiques sociales - tarif des repas scolaires, centre aéré, restaurant de l'Omas, etc ; ont permis d'améliorer la vie quotidienne et surtout la sécurité de nos concitoyens. Et cela parce que les élu-e-s et le maire sont semblables et issus de cette population Rovenaine, ils connaissent ces problèmes et ont comme objectif de les faire disparaître.

Paul Sabatino, président du groupe majoritaire

L'opposition

Chères Rovenaines, Chers Rovenains

Nous vous souhaitons ainsi qu'à tous vos proches qui vous sont chers une bonne année 2019 et que celle-ci vous apporte bonheur, joies familiales réussites et santé.

Nous continuons à exercer notre rôle de Conseillers Municipaux d'opposition constructive en votant positivement aux projets et réalisations pour le bien de la commune, surtout que certaines d'entre elles pouvaient se retrouver dans nos propositions. Certes il reste encore des projets et réalisations à faire pour que notre commune demeure un village ouvert, vivant, moderne et solidaire pour l'intérêt général de tous les Rovenains.

Après des années de retard et problèmes techniques, les travaux du projet d'aménagement de la R.D. 568 qui traverse notre Commune doivent commencer en fin d'année.

En ce qui nous concerne nous continuerons sans sectarisme notre mandat d'Elu pour cette dernière année avant les nouvelles élections municipales de 2020.

Restons à votre disposition et vous renouvellez une Excellente Année.
Ray SARI – Valérie CALVO

Dans le cadre de la protection de l'environnement et de la mise en valeur du cadre de vie, la Métropole Aix-Marseille a en charge la collecte, le transfert et le traitement des déchets ménagers. Elle est donc responsable de la collecte sélective des déchets ménagers, ainsi que des centres de tri, de transfert et des déchetteries.

Le dispositif « Engagés au quotidien » mis en place par la Métropole Aix-Marseille Provence est disponible sur internet, sous forme d'application pour tablettes et smartphones et au 0800 94 94 08 (appel gratuit depuis un fixe ou un portable).

Ramassage des ordures ménagères

Dans le village, le ramassage est effectué tous les jours (sauf dimanche et jours fériés), à partir de 7h30.

Dans les calanques de La Vesse et Niolon : le ramassage est effectué les lundi, mercredi et vendredi pour la période hors saison estivale (de octobre à mai), à partir de 6h. Et tous les jours (sauf dimanche et jours fériés) pour la période estivale (de juin à septembre).

La collecte se fait au porte à porte. Les ordures ménagères doivent être déposées dans des sacs plastiques distribués gratuitement à cet effet.

L'Arrêté du Maire N°A2003-07, stipule :

Qu'il est interdit de déposer les ordures ménagères :

- Les dimanches et jours fériés
- Après le passage de la benne
- Avant 5 heures du matin, les jours de collecte

L'article XVI de l'arrêté N°A2003-07 stipule que toute infraction est passible de poursuite dans les conditions prévues à l'article 610.5 du Code Pénal sans préjudice d'autres peines prévues par les lois et règlements en vigueur.

Mise en place en 2018 de la conteneurisation en bacs individuels dans certains secteurs de la commune où cela était possible.

Le ramassage s'effectue les lundi, mercredi, vendredi pour les secteurs suivants :

- avenue des bastides
- impasse la ferme
- rue des oliviers
- rue de l'oratoire
- impasse des pruniers
- boulevard de la ricarde
- rue du puits du jardin
- rue du pass
- lot les jardins
- lot le printemps
- lot les brousses
- lot. les chênes verts
- lot. la ferme
- lot les muriers
- lot le clos des oliviers
- lot l'oratoire
- lot clairvallon
- lot plein sud

Le ramassage s'effectue les mardi, jeudi, samedi pour les secteurs suivants :

- rue du stade
- lot adret du jas
- lot clairevue
- le resquiadou
- le gipier
- impasse la colline
- résidence la colline
- lot les vignes
- chemin du campon
- chemin de la bergerie
- roquebarbe
- pielettes

Points d'apports volontaires

Une trentaine de points d'apports volontaires sont répartis sur le territoire de la commune (verre, papier, emballages).

Ramassage des encombrants

Il s'agit d'un service gratuit à la population. Le ramassage s'effectue chaque mardi auprès des personnes qui ont pris préalablement rendez-vous au 08 00 94 94 08. Après confirmation, les encombrants doivent être déposés devant le domicile. Les agents ne sont pas autorisés à pénétrer dans les propriétés privées. Les végétaux et les décombres ne sont pas enlevés.

La Déchetterie

La déchetterie ouvre ses portes du lundi au samedi, de 8h à 12h. Elle accepte les déchets des particuliers.

Tri Sélectif

Bac jaune individuel : la collecte s'effectue tous les samedis matin à partir de 7h. Le bac doit être rentré après le passage de la benne.

INFOS PRATIQUES

NOUVELLES DISPOSITIONS POUR LES DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

PASSEPORT / CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ

Depuis le 8 mars 2017, la procédure des cartes nationales d'identité est unifiée avec celle des passeports. Désormais les démarches « Cartes d'Identité et/ou passeports » s'effectuent uniquement dans les collectivités dotées de DR (Dispositif de Recueils).

Plus de trente communes sont à votre disposition dans les Bouches-du-Rhône. Les plus proches : Aix-en-Provence, Châteauneuf-les-Martigues, Marignane, Martigues, Marseille, les Pennes Mirabeau, Vitrolles... (liste complète en Mairie) Il est préférable de contacter les Mairies au préalable de vos démarches pour connaître les adresses, les heures d'ouverture, les papiers à fournir, et s'il faut ou pas un rendez-vous, ou bien se connecter sur leur site internet.

Pour Marseille contactez le 04 91 55 11 11.

CARTES GRISES ET PERMIS DE CONDUIRE

Depuis le mois d'octobre 2017, il n'est plus nécessaire de se déplacer pour effectuer ces démarches. Des télé-procédures sont disponibles sur le site de l'Agence nationale des titres sécurisés, à savoir : www.ants.gouv.fr

Quatre télé-procédures concernent le certificat d'immatriculation :

- Refaire son certificat d'immatriculation
- Changer son adresse
- La cession d'un véhicule
- Changer le titulaire du véhicule

Pour le Permis de conduire :

- Inscription au permis de conduire pour passer les examens
- Demande de fabrication d'un nouveau permis

Renseignements complémentaires : www.bouches-du-rhone.gouv.fr

PACS

Depuis novembre 2017 c'est en Mairie que l'on peut se pacser, dépacser ou modifier un pacs.

Qui peut se pacser ?

Toute personne majeure (le partenaire étranger doit avoir l'âge de la majorité dans son pays) de sexe différent ou de même sexe à condition d'être ni marié, ni pacé par ailleurs.

Pièces à fournir :

- Un acte de naissance (copie intégrale ou extrait avec filiation) de moins de 3 mois (ou de six mois pour le partenaire étranger)
- Remplir, dater et signer une convention de PACS (https://www.formulaires.modernisation.gouv.fr/gf/cerfa_15726.do)
- Remplir une déclaration conjointe de PACS (https://www.formulaires.modernisation.gouv.fr/gf/cerfa_15725.do)
- Faire enregistrer la déclaration conjointe de PACS en Mairie par un officier d'État Civil en se présentant ensemble muni chacun d'une pièce d'identité en cours de validité. Documents particuliers à fournir pour le partenaire étranger né à l'étranger. (service public particuliers vos droits)

La procédure en Mairie est gratuite et payante devant un notaire.

Lien utile : circulaire du 10 mai 2017 relative aux PACS

INFOS ECOLE MATERNELLE JACQUES DUCLOS MODALITES D'INSCRIPTION

Cette année, pour préinscrire votre enfant à l'école maternelle, vous devrez vous présenter à l'école lors des dates communiquées sur le site internet de la mairie et par voie d'affichage, selon vos disponibilités. Vous pourrez à cette occasion visiter les classes aussi, les enfants sont les bienvenus afin de découvrir l'école.

Prochaine date : Mardi 30 avril 2019 de 16h45 à 18h45

Présentation de l'école et de la journée d'un élève puis recueil des dossiers d'inscription.

L'inscription de votre enfant sera enregistrée par la directrice de l'école et les enseignants sur présentation des documents originaux ainsi que des copies :

- du livret de famille ou d'une copie d'extrait d'acte de naissance
- du carnet de santé ou d'un document attestant que l'enfant a reçu les vaccinations obligatoires pour son âge
- d'un justificatif de domicile
- de 2 photos d'identité pour les enfants nés en 2016

SEULS LES DOSSIERS COMPLETS SERONT ACCEPTÉS.

Les fiches de renseignements à remplir sont en pièces jointes sur le site de la Mairie du Rove www.lerove.fr rubrique Vivre au Rove, Enfance/jeunesse, Groupe scolaire François Bessou, pour ceux qui désirent les remplir par avance.

Les enfants nés en 2016 ainsi que les nouveaux enfants arrivant sur la commune seront préinscrits à l'école.

Vous devrez ensuite vous rendre à la mairie du Rove à partir du mois de Mai avec les documents suivants :

- le livret de famille, une carte d'identité ou une copie d'extrait d'acte de naissance
- un justificatif de domicile
- un document attestant que l'enfant a reçu les vaccinations obligatoires pour son âge : antidiptérique, antitétanique, antipoliomyélite

La mairie vous délivrera un certificat d'inscription qu'il faudra ramener à l'école impérativement pour que l'inscription soit prise en compte.

NUMEROS UTILES 2019

LA MAIRIE EST OUVERTE DU LUNDI AU VENDREDI

De 8h30 à 12h et de 14h à 17h30
(sauf vendredi 17h)

LE SERVICE URBANISME est ouvert tous les matins de 8h30 à 12h.

LES PERMANENCES DU MAIRE se déroulent tous les mercredis après-midi sur rendez-vous.

SERVICES MUNICIPAUX

Standard Mairie	04 91 46 80 00
Garage Municipal.....	04 91 46 94 39
Restaurant Scolaire.....	04 91 46 97 01
Cercle Municipal des Retraités.....	04 91 46 91 53
Police Municipale.....	04 91 09 91 50
Centre Culturel Communal.....	04 91 09 95 61
Gymnase	04 91 09 93 83
Stade	04 91 09 92 25
Médiathèque.....	09 67 54 74 81
Service des sports	04 91 09 99 45
Ecole Maternelle	09 62 31 46 59
Ecole Primaire	04 91 46 94 70

ALLO POMPIERS

Marignane	18
Caserne Ensues.....	04 42 06 95 90

DANS TOUS LES CAS D'EMPOISONNEMENT

Centre anti poisons	04 91 75 25 25
Marseille.....	04 91 75 25 25

GENDARMERIE

Carry le Rouet.....	17 ou 04 42 45 00 04
---------------------	----------------------

CRÈCHE MARTINE FELTRIN

.....	04 91 09 99 05
-------	----------------

MAISON DE RETRAITE LA CARRAIRADE

.....	04 91 96 23 49
-------	----------------

SERVICE COMMUNAUTAIRE

ANTENNE DU ROVE	
Secrétariat / Ramassage des encombrants	08 00 94 94 08

ENEDIS (EDF) SERVICE CLIENTS

Renseignements (du lundi au vendredi de 8h à 17h).....	09 69 32 18 59
Dépannage (24h/24, 7j/7).....	09 72 67 50 13

SOCIETE DES EAUX DE MARSEILLE

La Passerelle	09 69 39 40 50
---------------------	----------------

SERAM (ASSAINISSEMENT)

.....	04 91 16 80 00
-------	----------------

CENTRE DES IMPOTS

Marignane	04 42 02 36 00
Démarches administratives	08 20 32 42 52

TRESORERIE PRINCIPALE

Marignane	04 42 88 70 76
-----------------	----------------

M. LE CURÉ

Paroisse Le Rove - Gignac	04 42 88 46 19
.....	06 45 86 37 72

AVOCAT à la Cour

• Philippe L. RULLIER	
Cabinet Centre commercial RD 568	04.42.22.01.41
Fax	04 42 21 54 68

MEDECINS

• Dr Danièle BOLCIONI	
Cabinet	04 91 46 91 27
• Dr DELCOURT Philippe	
Cabinet	04 91 09 95 05 et 06 81 54 92 44
• Dr WALOT Christophe	
• Dr CAMBON Lisa	
• Dr LECLERC Ernest	
Cabinet	04 91 46 96 64 ou 04 91 16 96 73
• Dr MILHAUD Jean Yves	
Cabinet	04 91 46 87 28

PSYCHOLOGUE

• Mme DELMAU Audrey	
Centre commercial RD 568 - Le Rove	
Cabinet	06 76 74 82 48
• Sandrine DEVERGIE	
Centre Commercial, Bat. C, 2 ^{ème} étage (ascenseur)	
Cabinet	06 10 76 40 08

PSYCHIATRE

• Dr DELVAUX Magali	06 62 58 08 04
Centre commercial RD 568	Le Rove

PSYCHOLOGUE / SEXOLOGUE

• Mme BARBRY Amanda	06 73 64 49 61
Centre commercial RD 568	Le Rove

PSYCHOMOTRICIENNE

• Mme PIERRE Peggy	04 91 07 47 01
Centre commercial RD 568	- Le Rove

INFIRMIERES

• Mme ZAPATA CUZZUCOLI	04 91 09 91 95
.....	et 06 09 84 00 55
• Mme CHIARELLO Sandrine.....	06 60 88 65 46
• Mme DE ANGELIS Stéphanie..	04 91 46 94 84
.....	et 06 24 64 33 14
• Mlle TINARD Delphine	06 21 51 65 67
.....	et 04 91 15 85
• Mme MERLIN Marjorie	06 09 76 09 96
• Mme RE Céline	06 21 59 74 14

ORTHOPHONISTE

• M. LAFFORGUE Jérôme.....	06 27 68 34 32
Centre Commercial La Carrairade RD 568	

OSTEOPATHES

• M. GOMEZ Christophe (Ostéopathe DO)	
Membre AFO - 12 Rue du Stade	
(Au dessus du Gymnase)	
.....	06 61 30 05 70 / 04 91 09 99 78
• Mme LARCHER Mylène (Ostéopathe DO MROF)	
• Mme SERIGNAC Lisa (Ostéopathe DO)	
Centre commercial casino 135 RD 568	
.....	06 21 79 88 10
• M. FERNANDEZ Alexandre.....	06 72 54 21 57
Ostéopathe DO agréé,	
Conseiller en Fleurs de Bach	

KINESITHERAPEUTES

• M. GOMEZ Christophe	
• M. RELJIC Stéphane	
Ostéopathe membre de l'AFO	
• Mme VALENTIN Cindy	
• Mme GOMEZ Mathilde	
• Mlle PASCO Céline	
• Mlle COEFFARD Anaïs	
Cabinet SELASKINEOROVE	
12 rue du stade (Au dessus du Gymnase)	
.....	04 91 09 99 78
• M. Jean Paul BERTHET	
Cabinet	04 91 46 93 85
• Mme ORMAS Sabrina	
Cabinet Centre commercial RD 568	
.....	04 91 85 22 40

PEDICURE/PODOLOGUE

• Mme NABET Valérie	
Cabinet : 64 Rue Jacques Duclos	

+ visite à domicile

..... 06 22 59 23 40

ENTRÉE 1 / 1^{er} ÉTAGE

..... 04 91 09 95 40

LABORATOIRE D'ANALYSES MEDICALES

64, RD 568 (au-dessus de la pharmacie)	
.....	04 91 09 98 19

PHARMACIE

• Mme RIPOLL CASSARINO	
RD 568	04 91 46 90 35

AMBULANCES DU ROVE

..... 04 91 46 08 86

CABINET VETERINAIRE

• M. FERREY	
La Carrairade RD 568	04 91 09 95 66

HYPNOTHERAPEUTE

• Mme RICOMI Crystel	
www.crystelicomhypnose.com	06 11 46 34 71

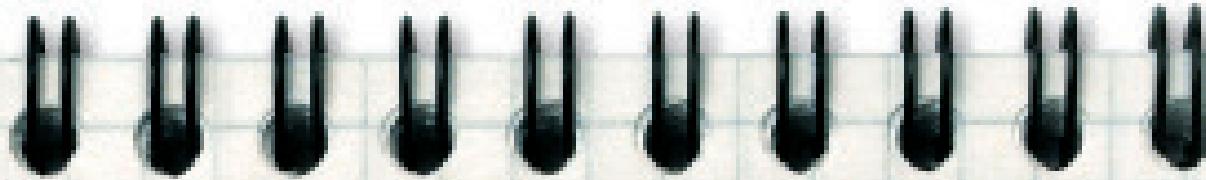
BUREAU DE POSTE LE ROVE

..... 36 31

Horaires d'ouverture au public :

• Lundi et samedi : de 9h à 12h

• Mardi, Jeudi, vendredi : 9h à 12h et 14h à 16h



QUELQUES DATES A NOTER SUR VOTRE AGENDA 2019

EN AVRIL

- **11/12** : sortie gratuite des ados à Portaventura
- **Sam 20** : repas (paëlla) et après-midi dansant du comité des fêtes à 12 heures à la salle des fêtes
- **Ven 26** : concours de contrée de l'Omas - 19h (tirage à 19h30) à la salle des fêtes – inscription, buvette et restauration sur place

EN MAI

- **Mer 8** : commémoration du 74^{ème} anniversaire de la Victoire du 8 mai 1945 - rassemblement à 11h devant la mairie
- **Ven 10** : conférence Van Gogh organisé par la Cabro D'Or, 18h, salle des fêtes
- **Dim 12** : audition de l'école municipale de musique, au Théâtre Molière à Marignane, 17h
- **Ven 24** : concours de contrée de l'Omas - 19h (tirage à 19h30) à la salle des fêtes – inscription, buvette et restauration sur place
- **Sam 25** : opération nettoyage des calanques de la Vesse et Niolon – à partir de 8h30
- **Dim 26** : élections européennes

EN JUIN

- **Sam 8** : soirée des sports à 20h30 au gymnase municipal
- **Mer 19** : spectacle de fin d'année de l'école municipale de danse au théâtre des salins, 20h30
- **Ven 21** : kermesse des écoles
- **Ven 21** : pièce de théâtre en plein air à 20h30 (journées de la culture) à la salle des fêtes
- **Sam 22** : journées de la culture avec de nombreuses expositions, spectacles et animations à partir de 14h jusqu'en soirée - salle des fêtes
- **Ven 28** : concours de contrée de l'Omas - 19h (tirage à 19h30) à la salle des fêtes inscription, buvette et restauration sur place
- **Dim 30** : journée d'activités et de loisirs au centre ucpa de niolon réservée aux familles du rove – sur inscription en mairie (places limitées)

EN JUILLET

- **Sam 13** : grande sardinade du comité des fêtes – fêtes votives de la Sainte Anne
- **Du 16 au 23** : fêtes votives de la Sainte Anne

EN AOÛT

- **Ven 23** : commémoration du 75^{ème} anniversaire de la Libération du Rove

EN SEPTEMBRE

- **Sam 7** : banquet offert aux anciens (offert par le comité des fêtes)
- **Mer 11** : spectacle pour enfants (saison 13)
- **21/22** : journées du Patrimoine
- **Ven 27** : concours de contrée de l'Omas - 19h (tirage à 19h30) à la salle des fêtes – inscription, buvette et restauration sur place
- **du 29 sept au 3 oct** : voyage sur la Côte d'Azur organisé par l'Omas

EN OCTOBRE

- **Ven 4** : conférence du parc marin sur la liste verte des aires marines protégées et exposition 35 ans de classe de mer, 18h, salle des fêtes
- **18, 19, 20** : 15^{ème} édition de la Fête de la chèvre du Rove – organisée par la Cabro d'or et la municipalité
- **Ven 25** : concours de contrée de l'Omas - 19h (tirage à 19h30) à la salle des fêtes – inscription, buvette et restauration sur place

EN NOVEMBRE

- **Lun 11** : commémoration du 101^{ème} anniversaire de l'Armistice du 11 novembre 1918
- **Sam 9 ou 16** : repas pieds-paquets et après midi dansant du comité des fêtes
- **Sam 23** : banquet offert aux anciens (offert par le comité des fêtes)
- **Mer 27** : Boum de l'Omas aux enfants de l'école élémentaire
- **Ven 29** : concours de contrée de l'Omas - 19h (tirage à 19h30) à la salle des fêtes – inscription, buvette et restauration sur place



Site Internet officiel de la mairie :
www.lerove.fr

JOURNÉE CARNAVALESQUE RÉUSSIE POUR LES ROVENAINS

DU BONHEUR PARTAGÉ EN FAMILLE



Ce fut un carnaval ensoleillé pour plusieurs centaines de rovenains le 31 mars dernier au complexe sportif Blaise Gouiran. Les familles ont passé un agréable moment grâce aux différentes animations proposées par le comité des fêtes (structures gonflables et stand barbe à papa avec la société rovenaine Jump and Gliss, atelier du cirque, spectacle en plein air avec le clown Moreno Del Patrocinio et ses chiens savants, sa chèvre équilibriste, ses souris blanches acrobates, et ses nombreux tours de magie pour les enfants, démonstration des associations Rove Zumba dance et PomPon dance Crew, stand buvette et distribution gratuite de vin blanc, sirops et d'oreillettes préparées par les bénévoles du comité avec plus de 20 000 oreillettes fabriquées). Cette journée festive fut une belle réussite comme l'a souligné le maire de la commune présent et l'équipe organisatrice. Les enfants déguisés (ou pas) se sont défoulés et régalaient. Et c'est bien là l'essentiel pour cette édition 2019 carnavalesque.

